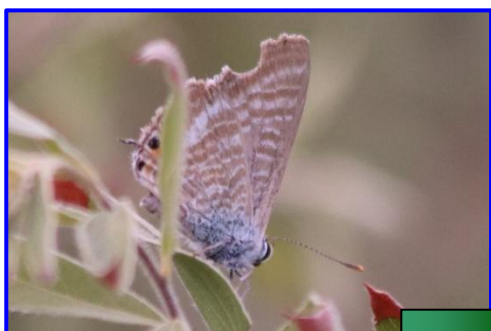


IBC

Inventaire de la Biodiversité dans la Commune

Saint-Jean-le-Blanc

Rapport intermédiaire 2025

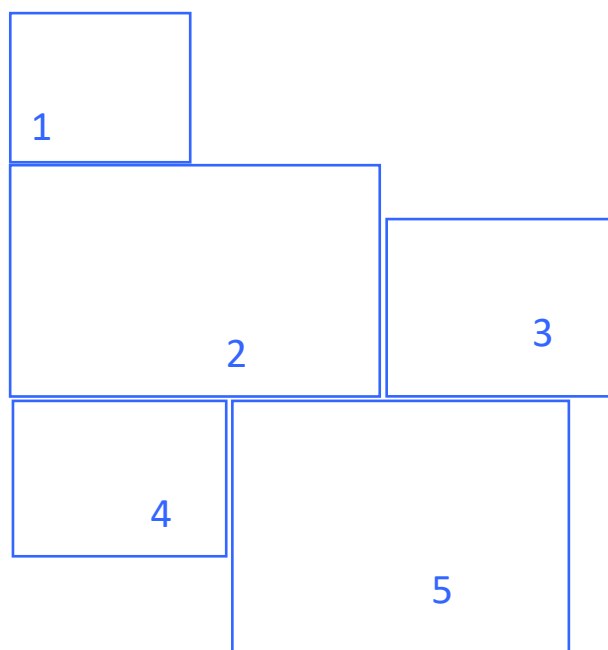


LOIRET NATURE ENVIRONNEMENT

64, route d'Olivet 45100 Orléans

asso@lne45.org

Tél. : 02.38.56.69.84



Photos de couverture :

1. Pigeon colombin © Joël Dumont, LNE
2. Arboretum de Saint-Jean-le-Blanc © Nicolas Déjean, LNE
3. Pélodyte ponctué © Nicolas Déjean, LNE
4. Azuré porte-queue © Nicolas Déjean, LNE
5. Parc du Château © Nicolas Déjean, LNE

Sommaire

I.	Introduction.....	1
II.	Présentation de la commune	2
1.	Périmètres de protection et d'intérêt.....	2
2.	Contexte géologique.....	3
III.	Méthodologie de travail	4
1.	Choix des sites	4
2.	Choix des groupes d'espèces	7
3.	Protocoles d'inventaires	7
IV.	Résultats des inventaires.....	14
1.	Inventaire de la flore.....	14
2.	Inventaire des insectes	24
3.	Inventaire des amphibiens.....	29
4.	Inventaire des reptiles	31
5.	Inventaire des chauves-souris.....	33
6.	Inventaire des oiseaux	35
7.	Autres inventaires.....	45
V.	Eléments d'enjeux.....	46
VI.	Annexes	49

INVENTAIRES DE LA BIODIVERSITE DE LA COMMUNE DE SAINT-JEAN-LE-BLANC

I. Introduction

Les inventaires de biodiversité communale (ou IBC) sont des outils fonctionnels pour **accompagner les communes dans la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité lors de la réalisation de documents d'urbanisme**. Ils ont pour objectif de faire connaître aux élus le patrimoine naturel de leur commune afin qu'il soit correctement pris en compte dans les politiques d'aménagement (PLU notamment) et de gestion du territoire. Les IBC constituent notamment une base incontournable lors de l'élaboration de la trame verte et bleue, en mettant en évidence les connexions entre les réservoirs de biodiversité.

Le second objectif des IBC est d'expliquer la biodiversité locale aux habitants, par des sorties, des animations, des conférences. Ainsi, les IBC contribuent-ils à la sensibilisation des habitants à la protection de leur environnement proche, celui dans lequel ils vivent quotidiennement et dont ils ignorent bien souvent la richesse.

Dans le cadre de sa politique environnementale, la commune de Saint-Jean-le-Blanc a souhaité s'investir dans la réalisation d'un IBC. Cette étude fait l'objet d'un marché avec Orléans Métropole, accordé en 2024. Il s'agit d'établir un état des lieux de la richesse faunistique et de floristique de certains sites-clés de la commune.

Ce document présente la synthèse des inventaires menés en 2025, dresse un aperçu de la biodiversité de la commune et met en avant les principaux enjeux de biodiversité sur le territoire communal.

II. Présentation de la commune

La commune de Saint-Jean-le-Blanc est située au sud de la Loire dans le quart sud-est de la métropole d'Orléans.

Le territoire communal est principalement urbain, traversé par une ligne SNCF et l'avenue Gaston Galloux du nord au sud. Le quart sud de la commune est agricole, séparé des zones d'habitations par une zone d'activité. L'extrême nord, quant à lui, est occupé par l'île Charlemagne et les bords de Loire, ainsi que l'arboretum et quelques parcelles forestières au sud de la levée.

Le réseau hydrographique est constitué de la Loire au nord, associé aux étangs des anciennes sablières ; au sud par le bras des Montées (affluent du Loiret) et l'ensemble des fossés se jetant dedans. Un réseau de fossés et certainement d'écoulements souterrains traverse la commune d'est en ouest pour se jeter dans le Loiret.

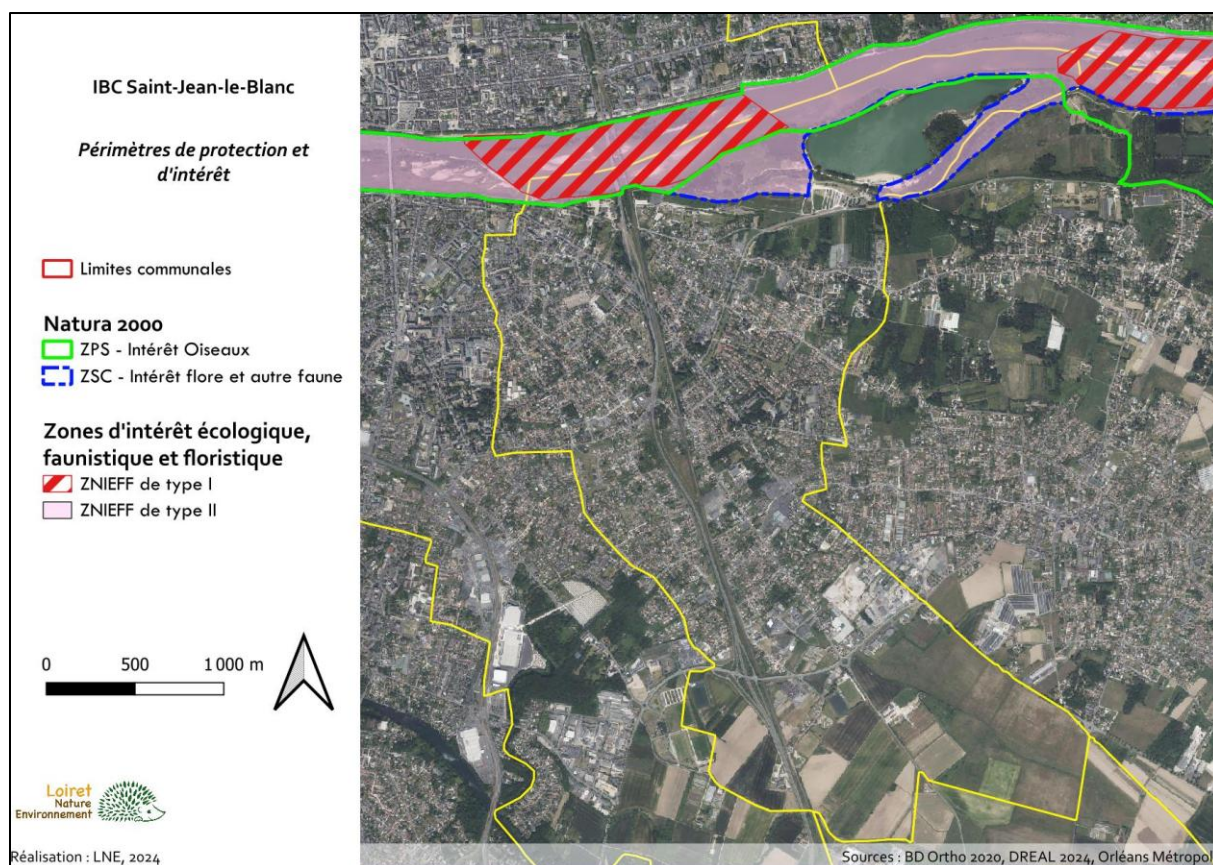
1. Périmètres de protection et d'intérêt

La commune est concernée par des zones Natura 2000 et des ZNIEFF, inféodées à la Loire et ses affluents.

Tableau I : Liste des périmètres de protection et d'intérêt

Nom	Périmètre	Intérêt
ZSC « Vallée de la Loire de Tavers à Belleville-sur-Loire » FR2400528	Zone Natura 2000	Milieux ligériens : ripisylves, grèves, ilots. Nombreuses espèces liées à la Loire
ZPS « Vallée de la Loire du Loiret »	Zone Natura 2000	Colonies nicheuses de nombreux oiseaux dont Sterne naine, Sternes pierregarin, Mouette mélanocéphale, Bihoreau gris, Aigrette garzette, etc.
Ile et grèves de Combleux	ZNIEFF de type I	Végétation de grèves. Halte migratoire pour avifaune et site de nidification de sternes.
La Loire orléanaise	ZNIEFF de type II	Végétation des grèves Halte migratoire pour avifaune

Aucun périmètre de protection ou d'intérêt n'est présent sur le reste du territoire communal.



Périmètres de protection et d'intérêt écologique sur la commune de Saint-Jean-le-Blanc

2. Contexte géologique

La commune est située dans le lit majeur de la Loire, constitué d'alluvions récentes. Ces dépôts forment parfois des montilles, c'est-à-dire des dunes continentales rarement inondées. Ce sous-sol favorise des sols sableux fertiles qui sont pour la plupart cultivés.

III. Méthodologie de travail

Réaliser un inventaire complet de la biodiversité communale n'est pas le but d'un IBC. Ce serait par ailleurs impossible avec les moyens humains et financiers disponibles ou dans les temps impartis et demanderait plusieurs années d'études. Aussi, l'IBC se concentre-t-il sur un **nombre limité de sites**, choisis avec la commune et la métropole en amont des inventaires. L'IBC s'appuie également sur un nombre restreint de groupes d'espèces et sur des méthodes permettant d'extrapoler les potentialités écologiques du territoire communal.

Les inventaires sont donc essentiellement qualitatifs et ne peuvent être interprétés comme reflétant la répartition exhaustive des espèces sur les communes.

1. Choix des sites

Orléans Métropole et la commune de Saint-Jean-le-Blanc ont présenté **les sites d'étude** lors de la réunion de lancement le **11 septembre 2024**. Plusieurs critères de sélection ont été définis afin de répondre aux attentes de la collectivité en matière de préservation de son patrimoine naturel :

- les inventaires doivent contribuer à l'amélioration des connaissances naturalistes et à l'identification des potentialités écologiques sur la commune. **Les zones étudiées doivent par conséquent être représentatives de l'ensemble des écosystèmes présents sur le territoire communal (boisements, prairies, pelouses, zones agricoles, cours d'eau, zones humides...)** ;
- la commune souhaite pouvoir valoriser, gérer et protéger durablement la biodiversité des espaces étudiés. **Les sites choisis sont ainsi communaux ou s'inscrivent dans un projet communal de développement durable.**

Huit secteurs répondant à ces critères ont été choisis sur la commune (Tableau II et carte ci-après). Ils ont ensuite été localisés et délimités précisément, avant d'être cartographiés.



Un échantillon des milieux inventoriés : la friche du cimetière (1), le parc du château (2), et le bassin du stade Charbonnier (3).

Tableau II : Liste des sites étudiés dans le cadre de l'IBC

N° Site	Nom
1	Arboretum
2	Ile de Corse
3	Parc des Crocette
4	Square Ernest Lamoureux
5	Vieux cimetière
6	Bassin de rétention des Coulemelles
7	Bassin Mothe au coq
8	Bassin du stade L. Charbonnier
9	Fossé champion
10	Fossé Jardin du Val
11	Parc du château
12	Montfission
13	Jachère Cossonière
14	Dépôt Rosette

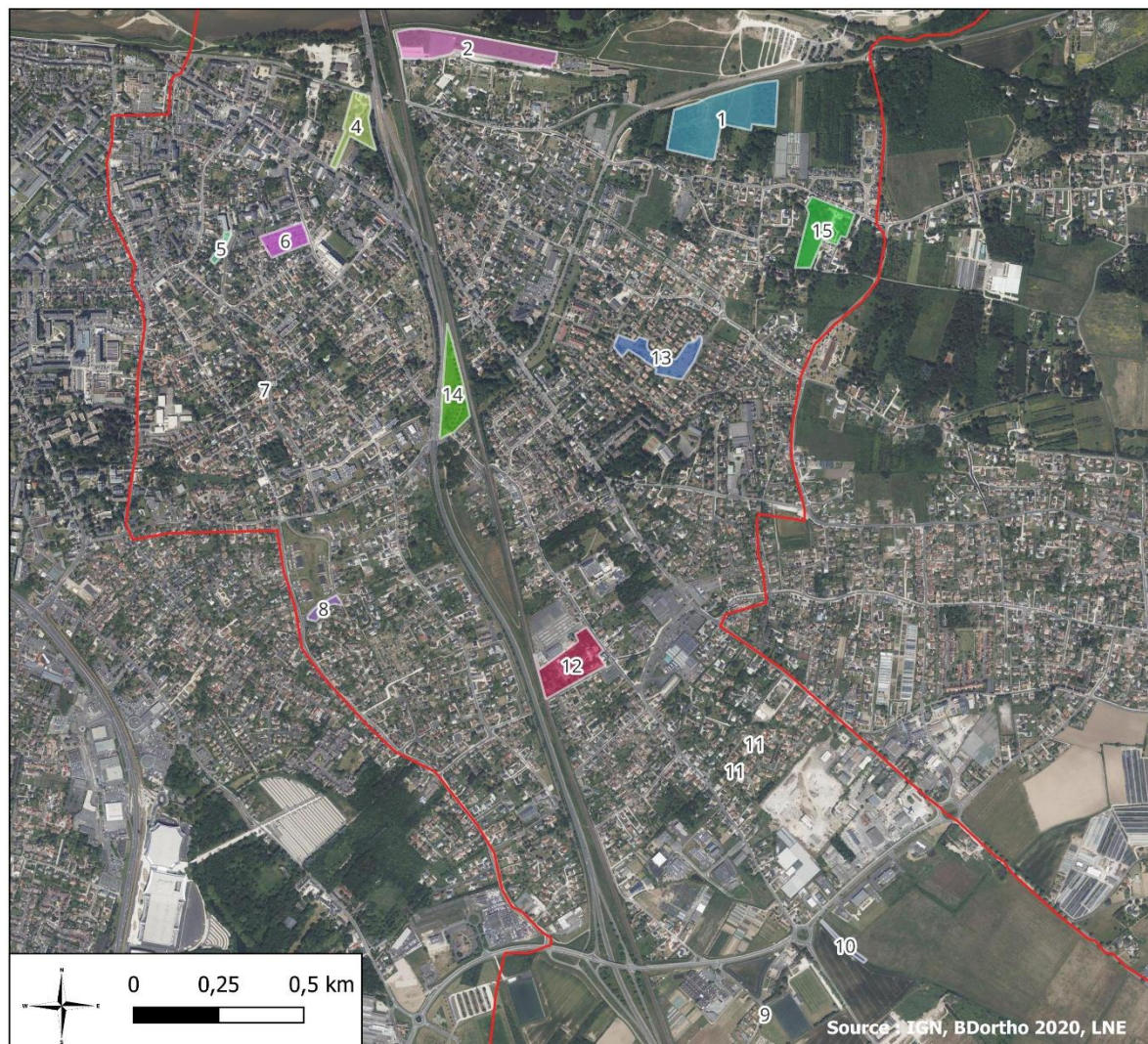
Inventaire de la Biodiversité Communale
Commune de Saint-Jean-le-Blanc
Localisation des sites de l'IBC

Site SJBv2

- 1 - Arboretum
- 2 - Marché île de corse
+ plaine
- 4 - Parc des Crocette
- 5 - Square Ernest
Lamoureux
- 6 - Vieux cimetière
- 7 - Bassin de rétention
des coullemelles
- 8 - Bassin Mothe au coq
- 9 - Bassin stade
L.Charbonnier
- 10 - Fossé champion
- 11 - Fossé Jardin du Val
- 12 - Parc du château,
centre de loisir
- 13 - Montission
- 14 - Jachère Cossonière
- 15 - Dépôt Rosette
- Limite de la commune



Auteur : Loiret Nature Environnement
Date : 02.2025



Source : IGN, BDOrtho 2020, LNE

Localisation des sites étudiés

2. Choix des groupes d'espèces

Six groupes d'espèces sont étudiés dans le cadre de cet IBC, ils ont été choisis pour leur caractère indicateur : la flore, les insectes, les amphibiens, les reptiles, les oiseaux et les chiroptères. Les insectes ont été inventoriés par le LEE et les autres groupes par LNE.

Les bases de données OBS45 (base de l'association Loiret Nature Environnement), **LOBELIA** (base de données du Conservatoire Botanique National du Bassin parisien) et du **SINP**¹ ont été consultées, sur un pas de temps d'une vingtaine d'années (2000-2023), pour compléter les prospections de terrain. Ces observations sont les « données issues de la bibliographie » présentées dans ce rapport.

3. Protocoles d'inventaires

■ Inventaire de la flore

La flore inventoriée est uniquement vasculaire et n'inclut donc pas les mousses ni les lichens. Les végétaux sont à la base de toutes les chaînes alimentaires et sont la composante principale des milieux naturels. En conséquence, la protection de l'environnement passe nécessairement par la connaissance et la préservation de la diversité floristique ainsi que par la lutte contre les menaces qui pèsent sur la flore.

Les inventaires floristiques ont été réalisés **de mars 2025 à septembre 2025**, ces périodes sont en effet les plus propices pour contacter le maximum d'espèces. La méthode de prospection adoptée consiste à parcourir les différents milieux naturels de chaque site, en déterminant les plantes sauvages rencontrées, ainsi que les espèces horticoles naturalisées.

Des naturalistes bénévoles de Loiret Nature Environnement ont également prospecté les sites, ainsi que d'autres secteurs de la commune, ajoutant quelques espèces aux relevés des chargés d'étude de l'association.

■ Inventaire des insectes

Les insectes ciblés par cette étude sont variés : les Coléoptères (scarabées, coccinelles...), les Lépidoptères (papillons), les Odonates (libellules et demoiselles), les Orthoptères (sauterelles, criquets...), les Diptères Syrphidés (syrphes) et les Hétéroptères (punaises).

Ces groupes présentent l'intérêt d'être composés de nombreuses espèces, dont certaines sont indicatrices de l'évolution des milieux, reflétant alors la diversité écologique des sites. D'autre part, ces insectes présentent dans leur rang des espèces patrimoniales qui contribuent à cerner les enjeux de préservation des milieux.

Durant l'étude, d'autres insectes, qui peuvent être identifiés facilement ou assez rapidement sur le terrain sont intégrés aux résultats, dans le but de développer la connaissance entomologique de la commune.

Les inventaires ont été réalisés les **3 juin, 22 juillet et 9 septembre 2025**. Deux méthodes sont utilisées :

- **Prospection active** - Ce type de prospection fait appel à des méthodes d'observations et de récoltes traditionnelles utilisées en entomologie : observations et/ou captures à vue, battage au niveau de la strate arborée, fauchage de la strate herbacée, écorçage des arbres morts... Les prospections étaient adaptées aux milieux présents sur le secteur.
- **Piégeage** - Des cuvettes jaunes ont été remplies d'une solution de piégeage et positionnées sur certains sites lors des sessions de prospections. Posées en début de journée, elles étaient relevées en fin de journée. De nombreux insectes sont attirés par le jaune, particulièrement les insectes floricoles, les insectes prédateurs de pucerons (aphidiphages) ainsi que certains saproxyliques. L'utilisation d'un piège attractif jaune permet alors d'échantillonner toute une gamme d'espèces, souvent discrètes, d'ordres divers, et dans un milieu donné.



Battage d'arbustes avec une nappe de récolte (4) ; Fauchage de la strate herbacée à l'aide d'un filet-fauchoir (5). (© S. Loiseau) Une cuvette jaune placée à hauteur de végétation (6) (© R. Ledet).

¹ Système d'Information sur la Nature et les Paysages

Des données complémentaires ont été intégrées à l'étude, celles-ci proviennent des bases de données de Loiret Nature Environnement et du Laboratoire d'Eco-Entomologie.

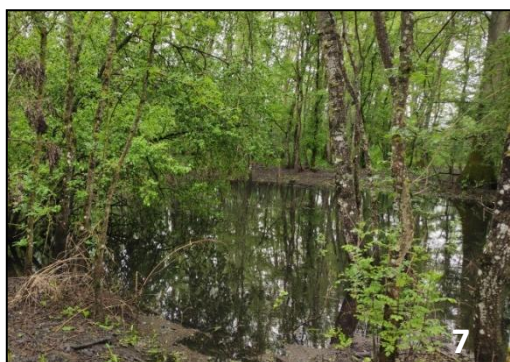
Les échantillons collectés en 2025 ont été systématiquement étudiés au laboratoire. Cette phase est la plus longue et la plus délicate, du fait de la difficulté de détermination de certains groupes d'insectes. Un tri, un comptage et une détermination au plus haut rang taxonomique ont été effectués. Pour ce faire, nous avons eu recours aux clés de détermination disponibles dans la littérature et nous avons effectué une comparaison avec du matériel de référence contenu dans les collections du Laboratoire d'Eco-Entomologie.

Des entomologistes spécialistes de certaines familles d'insectes ont ponctuellement été sollicités pour des identifications ou des validations d'identifications.

▪ Inventaire des amphibiens

Les mares et zones humides présentes sur les sites étudiés ont été prospectées les **19 mars** et **15 mai 2025**, périodes les plus favorables à l'observation des différentes espèces d'amphibiens. A chaque session d'inventaires, **deux méthodes ont été utilisées** :

- les sites sont visités à la nuit tombée pour écouter les grenouilles et les crapauds, chaque espèce possédant un chant spécifique. Des prospections à la vue (lampes) ont complété les sessions nocturnes, permettant notamment d'observer les individus en migration (salamandres...) ;
- Des pêches à épuisette sont pratiquées également durant les sessions nocturnes, permettant notamment d'observer les tritons, ainsi que les larves.



Deux méthodes permettent d'inventorier les amphibiens dans les mares (7) recherche à l'épuisette (8), écoute nocturne pour les grenouilles et les crapauds (9) (© LNE)

■ Inventaire des reptiles

Les reptiles sont, comme les amphibiens, **protégés à l'échelle nationale**. Ces espèces sont en régression pour les mêmes raisons, mais également du fait de leur mauvaise réputation. Ils vivent dans des milieux composés d'une mosaïque d'habitats naturels ensauvagés, qui leur offrent à la fois des zones de refuge, de nourrissage et de reproduction.

La recherche des reptiles est menée durant les matinées ensoleillées du printemps à la fin de l'été. Afin de faciliter les inventaires et le repérage des espèces, **des plaques noires** (morceaux carrés de caoutchouc noir) sont disposées dans les milieux naturels favorables. Ces plaques sont utiles aux reptiles pour se réchauffer lorsque l'air sous la plaque est plus chaud que l'air ambiant. Des contrôles réguliers des plaques permettent donc de découvrir des serpents ou des lézards difficiles à observer naturellement car très discrets et farouches.

En 2025, **des plaques** ont été disposées sur les sites peu fréquentés, toujours en lisière de fourrés ou de boisements. Les contrôles ont été effectués **tout au long de l'année** au gré des autres inventaires. Les plaques seront retirées en 2026 à la fin de l'IBC.

L'inventaire des reptiles par le contrôle régulier des plaques a été complété par des recherches à la vue lors de la réalisation des autres inventaires.



Les plaques noires sont mises en place dans des milieux favorables aux reptiles (10-11), puis relevées régulièrement ; ici un orvet (12). © LNE

■ Inventaire des oiseaux

Composante marquante de notre paysage visuel et sonore, les oiseaux ne passent pas inaperçus. C'est un groupe qui rassemble aussi un grand nombre d'espèces indicatrices de la qualité des milieux. L'étude des oiseaux est donc souvent un volet essentiel des inventaires de la biodiversité.

Dans les parcs urbains au milieu du centre-ville, les inventaires ont été réalisés à l'aide de points d'écoute de 5 à 10 min. Sur les secteurs plus naturels, ce sont des points d'écoute de 20 min tels la méthode des Indices Ponctuels d' Abondance (IPA). Ces protocoles ont l'avantage d'être relativement rapides, légers et reproductibles. Ces points d'écoute sont reliés par des cheminements aléatoires au cours desquels les oiseaux sont également notés.

Tous les sites ont ainsi été parcourus, avec plusieurs stations d'écoute choisies au sein des milieux les plus représentatifs des secteurs, pour tenter d'inventorier un maximum d'espèces. Les sessions d'écoute sont réalisées entre le lever du soleil et midi ; le protocole prévoit **deux passages** : un pour les nicheurs précoces (les oiseaux qui chantent plutôt au début du printemps) et l'autre pour les nicheurs tardifs (principalement des migrateurs qui n'arrivent qu'au début du mois de mai). **La date charnière est le 8 mai.**

Les sessions d'observation ont été réalisées les 27 mars, 9 avril, et les 15 et 27 mai 2025. D'autres inventaires ont été menés sur la commune par des bénévoles de l'association tout au long de l'année (plus d'une quarantaine de prospections supplémentaires sur l'ensemble de la commune).

■ Inventaire des chauves-souris

Les chiroptères ou chauves-souris sont des mammifères volants dont toutes les espèces sont protégées en France. En effet, les effectifs de ces espèces sont en constante régression. Elles sont pourtant très utiles pour lutter contre les insectes indésirés (moustiques, ravageurs de culture, etc.).

Afin d'inventorier les chiroptères, **deux soirées d'écoute** ont été effectuées au **détecteur d'ultrasons**. Cette technique permet de prospecter tous les milieux afin de localiser les chauves-souris en chasse et de les identifier sans les déranger. L'analyse des ultrasons est effectuée grâce au Logiciel Batsound. Elle permet d'identifier la plupart des espèces de façon (Barataud, 2015), à l'exception de certaines espèces de Murins (*Myotis*).

Les relevés ont été réalisés **les 30 juin et 10 septembre 2025**, soirées qui bénéficiaient de conditions météorologiques favorables : température douce, vent faible et absence de précipitations.

■ Autres inventaires

Les mammifères, souvent détectés grâce à leurs indices de présence, ont également été notés lors des différentes prospections.

■ Détermination des statuts de protection des espèces

Afin de mettre en avant la richesse biologique du site, le statut patrimonial de chaque espèce est déterminé selon les critères suivants :

- leur statut de protection selon la réglementation :
 - régionale pour les plantes vasculaires (Arrêté du 12 mai 1993) ;
 - nationale pour les plantes vasculaires (Arrêté du 20 janvier 1982), les insectes (Arrêté du 23 avril 2007), les amphibiens et les reptiles (Arrêté du 19 novembre 2007), les oiseaux (Arrêté du 29 octobre 2009), les mammifères (Arrêté du 23 avril 2007) et insectes (Arrêté du 23 avril 2007) ;
 - et européenne pour les plantes, insectes, amphibiens, reptiles et mammifères (Directive 92/43/CEE dite Directive Habitats Faune Flore, annexes II et IV) et les oiseaux (Directive 2009/147/CE dite Directive Oiseau, annexe I) ;
- Leur intérêt pour l'identification de zones écologiquement les plus remarquables (liste des espèces déterminantes ZNIEFF, validées par le *Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel CSRPN*). La liste ZNIEFF Ile-de-France est consultée pour les hyménoptères (groupe des abeilles et guêpes) en l'absence d'une liste régionale.
- Leur classification dans le Livre rouge régional (Nature Centre, CBNBP, 2014) et (Binon, et al., 2015), actualisée en 2022 pour les Odonates (Baeta, 2022) et en 2024 pour les papillons de jour (Gressette, 2024).

Tableau III : Présentation de la classification de l'UICN utilisée dans le Livre Rouge régional (les classes les plus à gauche sont les plus patrimoniales)

Espèce menacée								
RE	CR	EN	VU	NT	LC	DD	NA	NE
Disparue au niveau régional	En danger critique	En danger	Vulnérable	Quasi menacée	Préoccupation mineure	Données insuffisantes	Non applicable	Non évaluée

- Pour les plantes vasculaires, leur rareté au niveau départemental selon le degré qui leur est attribué dans l'*Atlas de la flore sauvage du département du Loiret* (Pujol, et al., 2007)
- Pour les insectes, leur rareté départementale ou régionale, sans « statut officiel ». Ce statut est attribué grâce à la consultation de la littérature (catalogues régionaux, faunes de France ou articles spécialisés ; (Chapelin-Viscardi, et al., 2020), et grâce à la consultation d'entomologistes locaux.

Enfin, la *Liste hiérarchisée des espèces végétales invasives du Centre-Val de Loire, version 3, novembre 2017*, élaborée également par le CBNBP, a permis d'attribuer un statut à chaque espèce exotique envahissante observée. On distingue quatre catégories selon leur caractère envahissant :

- **Les espèces « invasives avérées prioritaires »** : répartition ponctuelle en région mais causant des dommages importants sur les habitats naturels ; espèce en voie de propagation dont une gestion doit être mise en œuvre pour limiter l'expansion
- **Les espèces « invasives avérées secondaires »** : répartition localisée en région et ayant des impacts sur les habitats naturels
- **Les espèces « à observer »** : plante naturalisée avec un caractère intermédiaire
- **Les espèces de la « Liste d'alerte »** : plante exotique considérée comme invasive dans les régions limitrophes

D'autres espèces exotiques naturalisées ne sont plus considérées comme invasives car elles se développent principalement dans les milieux fortement anthropisés et très peu dans les milieux naturels. C'est le cas notamment des Vergerettes (*Erigeron annuus* et *canadensis*), du Bident (*Bidens frondosa*), des Souchets (*Cyperus eragrostis* et *esculentus*) ou de l'Arbre à papillons (*Buddleja davidii*).

De la même manière pour la faune exotique envahissante, la *Liste catégorisée des espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne* (Varray, 2017), a permis également d'attribuer un statut à chaque espèce animale exotique observée. 4 catégories sont définies selon leur caractère envahissant et leur degré d'envahissement à l'échelle du bassin de la Loire :

- **Les espèces émergentes** : répartition ponctuelle (individus isolés) et dont le potentiel invasif est important. L'objectif est de faire régresser voire éradiquer leur présence.
- **Les espèces à surveiller** : répartition ponctuelle et dont le caractère envahissant n'est pas clairement établi. L'objectif pour ces espèces est d'en évaluer le potentiel invasif et coordonner la surveillance.
- **Les espèces localisées** : répartition localisée et dont le caractère envahissant est modéré à important. L'objectif pour ces espèces est de réguler leurs populations afin d'éviter leur propagation sur l'ensemble du bassin
- **Les espèces largement répandues** : répartition largement répandue sur le bassin et dont le potentiel envahissant est modéré à important. Leur régulation est nécessaire dans les secteurs à enjeux.

IV. Résultats des inventaires

1. Inventaire de la flore

Au cours de nos prospections, **355 espèces et sous-espèces végétales** ont été observées, tous sites confondus (voir annexe I). Ce chiffre représente un nombre minimal d'espèces sauvages et naturalisées recensées dans la commune et correspond environ à **un cinquième de la flore connue du Loiret**. On peut rajouter également à cette liste 23 espèces plantées ou semées échappées de jardin.

La majorité des espèces rencontrées sont communes et représentatives des milieux étudiés. Néanmoins, plusieurs espèces présentent un intérêt patrimonial. Un focus est également réalisé sur les espèces exotiques envahissantes.



Quelques plantes observées sur Saint-Jean-le-Blanc : Géranium mou (13), Liseron des champs (14) (@J. Bécart), Épipactis à large feuille (15) (@N. Déjean)

La diversité sur les sites varie entre une trentaine et une centaine d'espèces de plantes.

Ces nombres sont assez petits mais sont surtout liés à la surface des sites étudiés, relativement petits (de l'ordre de l'hectare pour la plupart).

Les prairies en gestion différenciée de **l'Arboretum**, **Cossonière** et la friche de **l'Île de Corse** sont les secteurs étudiés avec le plus d'espèces différentes observées. La fauche tardive permet à un maximum de plantes de réaliser leur cycle de développement, de la

germination à la formation de fleurs et de fruits. Plus d'une centaine d'espèces ont pu être observées.

A l'inverse, les tontes répétées dans les parcs urbains (**Montission, Ernest Lamoureux, Parc du Château**) réduisent la diversité végétale ; les espèces les plus tolérantes au piétinement et à la coupe régulière dominent. Néanmoins, on peut voir sur le **parc des Crocette** où une partie du site est moins régulièrement tondu, la diversité végétale est plus importante, notamment en plantes à nectar.

Dans les **bassins d'orages**, on retrouve cette diversité végétale de parcs et jardins avec quelques espèces de zones humides. A souligner également une zone humide à la Cossonière.

La diversité végétale du **cimetière** est particulière avec des espèces de pelouses sèches et de friches urbaines. La végétation reste clairsemée et atypique. On peut y retrouver des plantes peu communes.

Le **dépôt Rosette**, entre la mare et la prairie accueille également presque une centaine d'espèces différentes.

▪ **Les habitats naturels et semi-naturels**

Est présentée ici une liste succincte des habitats naturels observés lors des inventaires. Ces derniers restent assez généraux, des micro-habitats sont également présents notamment au niveau des pelouses sèches. Leur caractérisation plus fine mériterait un travail à part entière qui va au-delà d'un IBC.

Les zones en eau, la végétation aquatique et des berges

Les pièces d'eau étudiées sur la commune sont rares et disséminées. On peut citer la mare du dépôt Rosette, les fossés Champion et du Val, ainsi que les différents bassins d'orage.

La mare du dépôt de Rosette présente un voile de lentilles d'eau (*Lemna minor*). Cette végétation est souvent liée à des masses d'eau riches en nutriments. Aucune plante aquatique enracinée n'a été vue.

Sur les berges de cette mare et des bassins d'orage, on peut rencontrer des parvoroselières, c'est-à-dire des végétations de plantes qui supportent une forte inondation comme la Glycérie (*Glyceria*), le Plantain d'eau (*Alisma plantago-aquatica*), les renouées persicaires (*Persicaria amphibia*, *P. hydropiper*, *P. maculosa* et *P. lapathifolia*) ou encore des Rorippes (*Rorippa amphibia* et *R. palustris*). Ces végétations sont notamment des supports de pontes pour les amphibiens et les insectes aquatiques.

Dans le bassin du stade L. Charbonnier, l'eau reste assez longtemps durant l'année, ce qui a permis à une roselière à massette (*Typha latifolia*) de s'installer.



Roselière à massettes dans le bassin d'orage du stade (© N. Déjean)

Aucune végétation aquatique n'a été recensée dans les fossés, ceux-ci ayant été peu en eau durant l'année.

Les fourrés

Les fourrés sont des espaces naturels dominés par des arbustes et des jeunes arbres. Ce sont des végétations intermédiaires entre les prairies et les boisements. D'un point de vue écologique, ils sont indispensables à un très grand nombre d'espèces animales qui y trouvent de quoi se nourrir, se réfugier, nicher ou reposer. La diversité floristique est toutefois amoindrie par rapport à d'autres écosystèmes. On y observe notamment des arbustes épineux comme la Ronce (*Rubus*) et l'Eglantier (*Rosa canina*), l'Aubépine (*Crataegus monogyna*) et le Prunellier (*Prunus spinosa*) ou sans épine tel le Cornouiller (*Cornus sanguinea*).

Les principaux fourrés étudiés sur la commune sont situés sur l'Île de Corse, la Cossonière et contre le fossé Champion.

Les prairies et pelouses

Les prairies sont des espaces semi-naturels dominés par les graminées, accompagnés de multiples plantes nectarifères. Les pelouses ont souvent une végétation plus petite, en lien avec un sol peu développé (et donc moins de nutriments) et la présence de substrat minéral proche de la surface (levée de Loire par exemple ou végétation sur sables). Quelques prairies ont été observées à l'Arboretum, au dépôt Rosette, au niveau de l'Île de Corse et à côté du Fossé Champion.

La diversité floristique des prairies et pelouses dépend de multiples facteurs dont l'humidité, la profondeur et la texture du sol (argileux ou sableux). Dans le val de Loire, on retrouve ainsi des prairies et pelouses sèches sur un sol sableux avec notamment le Chiendent (*Elytrigia*), le Panicaut (*Eryngium campestre*) ou la Vulpie (*Vulpia bromoides*).

La gestion des prairies influence grandement la richesse en espèces ; les prairies fauchées tardivement abritent en général un plus grand nombre de plantes différentes. C'est le cas notamment dans les prairies de l'Arboretum. On y retrouve un cortège assez complet de graminées : Fromental (*Arrhenatherum elatius*), Pâturin (*Poa pratensis*, *P. trivialis*), de Houlque (*Holcus lanatus*) et de Fétuque (*Schedonorus arundinacea*, *Festuca rubra*), et de nombreuses plantes à nectar : *Medicago sativa*, *Melilotus officinalis*, *Pastinaca sativa*, *Poterium sanguisorba*, *Prunella vulgaris*, *Echium vulgare*, *Daucus carota*, *Trifolium dubium*, *Tragopogon pratensis*, ...



Prairie dans l'Arboretum

Les espaces tondus des parcs peuvent être assimilés à des prairies et pelouses, plus riches en espèces liées au piétinement dont les Plantains (*Plantago major*, *P. coronopus* et *P. lanceolata*), la Pâquerette (*Bellis perennis*), le Pâturin annuel (*Poa annua*) ou la Renoncule bulbeuse (*Ranunculus bulbosus*).

Les boisements

Les boisements étudiés sont uniquement l'espace forestier de l'arboretum. Il s'agit d'un bois de feuillus dominé par les Chênes (*Quercus robur*), l'Erable (*Acer campestre* et *Acer pseudoplatanus*), le Frêne (*Fraxinus excelsior*) et l'Orme (*Ulmus minor*). Ce sont des bois typiques du val de Loire. A noter toutefois la présence de nombreux arbustes horticoles dont des Cotoneaster et Pruniers (*Prunus cerasifera*) qui peuvent limiter le développement d'essences autochtones.

Le sous-bois est assez développé avec notamment des aubépines (*Crataegus monogyna*) et du Fusain d'Europe (*Euonymus europeaus*). La strate herbacée est plutôt limitée et on note l'absence de plantes à bulbes qui témoigneraient d'un très bon état de conservation du bois.

Les zones urbaines

Les zones urbaines ne sont pas exemptes de biodiversité. On y retrouve une faune et une flore adaptées aux milieux secs et minéraux, notamment dans le cimetière. On y observe par exemple du Saxifrage (*Saxifraga tridactyles*), des Sedums (*Sedum acre*), des Sagines (*Sagina procumbens*) et Sablines (*Arenaria serpyllifolia*).

C'est le siège également de plusieurs plantes à mauvaise réputation, les adventices. On peut citer les crépides (*Crepis capillaris*, *C. setosa*), les picrides (*Picris hieracioides*, *Helminthoteca echinoides*) ou la renouée des oiseaux (*Polygonum aviculare*). Pourtant, ces plantes souvent non désirées servent de nourriture pour de nombreux insectes dont les butineurs. Elles participent à rendre un espace artificiel un peu plus fonctionnel pour la faune.

Les différents parcs et espaces verts augmentent les surfaces végétalisées et on peut y trouver des plantes communes adaptées aux tontes régulières. Les parcs communaux boisés en outre peuvent avoir une végétation proche des boisements naturels.

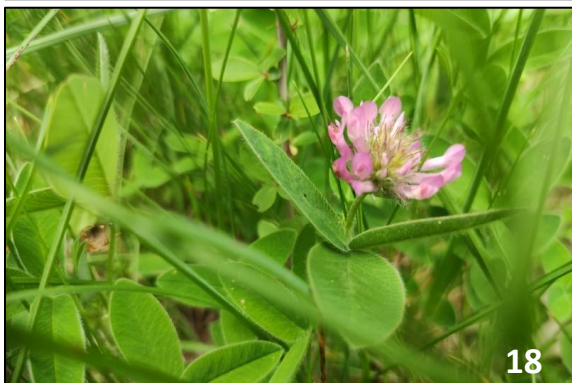
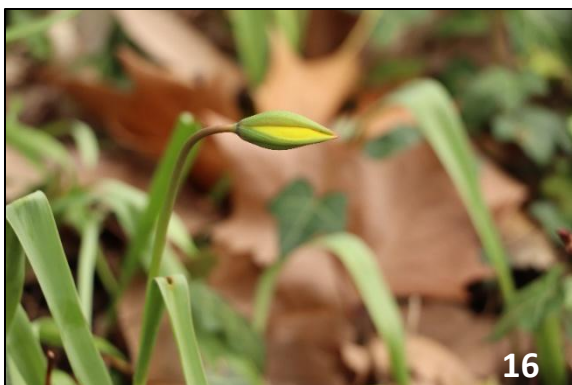
Ce sont néanmoins des plantes très communes et dont le potentiel nectarifère est réduit comparé à des espèces plus prairiales.

■ **La flore patrimoniale**

Les inventaires révèlent la présence de **11 espèces** dont le statut patrimonial justifie la préservation (Tableau IV) :

- ✿ **3 espèces protégées en région** et déterminantes ZNIEFF dont une menacée d'extinction ;
- ✿ **4 espèces**, non protégées, **mais déterminantes ZNIEFF** ;
- ✿ **4 espèces rares à très rares dans le département** mais sans statut particulier.

Les espèces patrimoniales observées sur la commune sont principalement liées aux bords de Loiret et aux pelouses sèches.



Trois espèces patrimoniales observées sur la commune de Saint-Jean-le-Blanc : Tulipe jaune au dépôt Rosette (16), la Renoncule à petite fleurs (17) et le Trèfle intermédiaire (18) (©N. Déjean, Obs45)

- ✿ Ainsi, la **Pulicaire commune** (*Pulicaria vulgaris*) pousse sur les grèves de Loire et d'étangs. Le **Peuplier noir** (*Populus nigra*), variété sauvage des peupliers cultivés, est typique de la ripisylve de Loire.
- ✿ Sur les pelouses sèches des levées de Loire, on peut rencontrer la Prêle très rameuse (*Equisetum ramosissimum*) et l'**Odontite de Jaubert** (*Odontites jaubertianus*), plante endémique des plaines françaises, régulièrement observées sur les pelouses calcaires de l'Orléanais.
- ✿ Dans les jardins et parcs urbains, la **Renoncule à petites fleurs** (*Ranunculus parviflorus*) est en cours d'installation. Cette petite plante adaptée à la tonte est commune dans le sud de la France et tend à coloniser le Loiret depuis quelques années, témoignant d'une adaptation au changement climatique. A noter la présence de la **Tulipe jaune** (*Tulipa sylvestris*) contre la mare du dépôt Rosette. Cette plante protégée est typique des coteaux viticoles ; sa présence ici peut être naturelle ou issue de bulbes transplantés.
- ✿ Quelques plantes de zones humides assez rares ont été déterminées dans la mare du dépôt Rosette ou les bassins d'orage dont la **Renouée douteuse** (*Persicaria dubia*) et le **Vulpin roux** (*Alopecurus aequalis*).
- ✿ Dans le fossé du Val, à l'ombre des haies de thuya des jardins des riverains, le **Trèfle intermédiaire** (*Trifolium medium*) s'est implanté. Cette plante est typique des clairières forestières. Sa présence ici est plutôt surprenante mais les conditions locales (bords de fossés sableux et ombrage) lui sont favorables.

Tableau IV : Espèces patrimoniales observées, statut(s) associé(s) et site(s) d'observation (ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique ; Liste Rouge Régionale : EN – En Danger, NT – Quasi menacé, LC - Préoccupation mineure, DD – Données insuffisantes) ; sites entre parenthèses : secteurs non étudiés dans le cadre de l'IBC

Nom scientifique	Nom commun	Statuts de protection	Déterminante ZNIEFF	Liste rouge régionale	Rareté départementale	Site(s)
<i>Odontites jaubertianus</i>	Odontite de Jaubert	Nationale	X	VU	Rare	(Ile Charlemagne)
<i>Pulicaria vulgaris</i>	Pulicaire commune	Nationale	X	LC	Commune	(Bords de Loire)
<i>Tulipa sylvestris</i>	Tulipe jaune	Nationale	X	NA	Rare	Dépôt Rosette
<i>Equisetum ramosissimum</i>	Prêle très rameuse		X	LC	Assez commune	Ile de Corse
<i>Persicaria dubia</i>	Renouée douteuse		X	LC	Assez rare	Dépôt Rosette
<i>Populus nigra</i>	Peuplier noir		X	LC	Commune	(Bords de Loire)
<i>Trifolium medium</i>	Trèfle intermédiaire		X	LC	Assez commune	Fossé du Val
<i>Ranunculus parviflorus</i>	Renoncule à petites fleurs			LC	Très rare	Bassin des Coulemelles Cossonière
<i>Tragopogon dubius</i>	Grand salsifis			LC	Très rare	Cimetière
<i>Alopecurus aequalis</i>	Vulpin roux			LC	Rare	Bassin Mothe au coq Jachère Cossonière
<i>Malva alcea</i>	Mauve alcée			LC	Rare	Fossé Champion Jachère Cossonière

■ La flore invasive

A l'inverse, **huit espèces ont été répertoriées comme invasives** et sont à surveiller, voire à limiter (Tableau V). Ces plantes sont exotiques, envahissantes dans les milieux naturels et peuvent avoir un impact négatif sur la biodiversité locale. On en distingue deux catégories selon leur caractère invasif :

- ☛ 1 espèce « invasive avérée prioritaire », pouvant porter atteinte à la santé humaine
- ☛ 6 espèces inscrites dans la liste des « invasives avérées secondaire », dans tous les milieux naturels. Elles menacent donc la conservation d'espèces et d'habitats patrimoniaux ;
- ☛ 1 espèce sont dans la « liste d'observation », naturalisée dans le département et présentant un risque fort d'envahissement.

Les plantes invasives avérées secondaires sont présentes dans tout le Loiret, naturalisées depuis des décennies et occasionnent des changements de composition floristique. C'est le cas notamment de l'Erable *negundo*, du Robinier ou de la Jussie. Les moyens de gestion sont souvent coûteux et peu efficaces s'ils ne sont pas suivis d'une surveillance accrue.



Deux espèces invasives observées : le Robinier faux-acacia **(19)** (© D. Hémeray, LNE), le Mahonia faux-houx **(20)** (© N. Déjean, LNE)

Les plantes exotiques envahissantes s'implantent préférentiellement dans des zones dégradées, il convient essentiellement de préserver les secteurs en bon état écologique.

- ✿ L'**Ambroisie à feuilles d'Armoise** (*Ambrosia artemissifolia*) est une espèce qui s'est implantée sur les grèves de Loire et quelques friches agricoles. En plus de rentrer en concurrence avec la flore locale, l'ambroisie a un fort pouvoir allergisant. Un protocole doit être mis en place pour mieux connaître les risques liés à cette plante et un référent est choisi parmi les élus ou agents territoriaux locaux : <https://ambroisie-risque.info/>
- ✿ La **Jussie** (*Ludwigia grandiflora*) colonise les bords de Loire et forme des tapis denses monospécifiques. Elle peut localement asphyxier les eaux, surtout dans les milieux stagnants. Certains poissons y trouvent néanmoins refuges pour s'abriter des oiseaux.
- ✿ L'**Erable negundo** (*Acer negundo*) et l'**Ailanthé** (*Ailanthus altissima*) sont des arbres dont le caractère envahissant est très développé en bord de Loire. Le **Robinier faux-acacia** (*Robinia pseudoacacia*) est envahissant les boisements plus secs. Il a tendance à pousser plus vite que les arbres autochtones et à former des boisements monospécifiques ; son sous-bois est souvent transformé en fourré d'ortie.
- ✿ Le **Mahonia faux-houx** (*Berberis aquifolium*) est plantée pour ses qualités ornementales. Il a tendance à se naturaliser en dehors des jardins et peut rentrer en concurrence avec la flore locale. Des cas de sous-bois envahis par le Mahonia sont connus dans le sud-est du Loiret.

Tableau V : Espèces invasives recensées, statut invasif associé et site(s) d'observation.

Nom scientifique	Nom français	Statut invasif	Site(s)
<i>Ambrosia artemisiifolia</i>	Ambroise élevée	Avérée prioritaire	(Bords de Loire)
<i>Acer negundo</i>	Érable negundo	Avérée secondaire	(Bords de Loire)
<i>Ailanthus altissima</i>	Ailante glanduleux	Avérée secondaire	Ile de Corse Parc des Crocette
<i>Ludwigia grandiflora</i>	Jussie à grandes fleurs	Avérée secondaire	(Bords de Loire)
<i>Robinia pseudoacacia</i>	Robinier faux-acacia	Avérée secondaire	Arboretum Ile de Corse Square Ernest Lamoureux
<i>Solidago canadensis</i>	Solidage du Canada	Avérée secondaire	Ile de Corse
<i>Symphotrichum lanceolatum</i>	Aster lancéolé	Avérée secondaire	Bassin Mothe au coq
<i>Berberis aquifolium</i>	Mahonia faux-houx	Liste d'observation	Parc des croquettes Cossonière Dépôt Rosette
<i>Berteroa incana</i>	Alysson blanc	Naturalisée	
<i>Bidens frondosa</i>	Bident à fruits noirs	Naturalisée	
<i>Cyperus eragrostis</i>	Souchet vigoureux	Naturalisée	
<i>Cyperus esculentus</i>	Souchet comestible	Naturalisée	
<i>Datura stramonium</i>	Datura	Naturalisée	
<i>Erigeron annuus</i>		Naturalisée	
<i>Erigeron canadensis</i>	Vergerette du Cap	Naturalisée	
<i>Erigeron sumatrensis</i>	Vergerette de Sumatra	Naturalisée	
<i>Euphorbia maculata</i>	Euphorbe de Jovet	Naturalisée	
<i>Gamochaeta antillana</i>	Cotonnière en faux	Naturalisée	
<i>Impatiens balsamina</i>	Balsamine	Naturalisée	
<i>Laurus nobilis</i>	Laurier-sauce	Naturalisée	
<i>Lindernia dubia</i>	Fausse gratiole	Naturalisée	
<i>Lonicera japonica</i>	Chèvrefeuille du Japon	Naturalisée	
<i>Lycium</i>	Lyciet	Naturalisée	Ile de Corse
<i>Oenothera villosa</i>	Onagre à feuilles de saule	Naturalisée	
<i>Oxalis corniculata</i>	Oxalis corniculé	Naturalisée	
<i>Oxalis stricta</i>	Oxalis dressé	Naturalisée	
<i>Parthenocissus quinquefolia</i>	Vigne vierge à cinq feuilles	Naturalisée	
<i>Prunus laurocerasus</i>	Laurier-cerise	Naturalisée	
<i>Senecio inaequidens</i>	Séneçon du Cap	Naturalisée	

A noter la présence de **21 espèces exotiques naturalisées** en région Centre-Val de Loire, mais qui ne pas sont considérées comme invasives, dans l'état actuel des connaissances. Parmi elles, il est à signaler la présence du Lyciet (baie de Goji), arbrisseau de Chine qui s'est développé sur de nombreuses falaises et murs de l'agglomération de Tours.

■ Données issues de la bibliographie

Les données connues dans la bibliographie permettent de rajouter **96 espèces** (et sous-espèces le cas échéant) et 13 espèces végétales plantées qui peuvent se naturaliser localement. Parmi elles, **17** sont estimées **patrimoniales**. Deux autres espèces exotiques envahissantes complètent la liste également. Ces observations n'ont pas nécessairement été réalisées sur les sites étudiés mais nous renseignent sur les potentialités floristiques des

écosystèmes communaux. Elles ont été essentiellement réalisées sur les bords de Loire et dans le Parc de Loire, secteurs régulièrement prospectés par les naturalistes locaux.

La majorité de ces plantes ont été observées sur l'Île Charlemagne et les bords de Loire. On y retrouve ainsi des plantes de grèves comme la Limoselle aquatique (*Limosella aquatica*) et des plantes de pelouses sèches sur les levées dont la Luzerne naine (*Medicago minima*), le Trèfle rude (*Trifolium scabrum*) ou la Luzerne de Gérard (*Medicago rigidula*).

La plupart de ces espèces sont ainsi liées à la Loire avec des plantes de grèves comme le Souchet de Michel (*Cyperus michelianus*), des mégaphorbiaies et zones humides dont le Piagmon jaune (*Thalictrum flavum*) et l'Ail des ours (*Allium ursinum*), des levées et digues comme par exemple le Catapode des graviers (*Micropyrum tenellum*) ou la Scrophulaire des chiens (*Scrophularia canina*).

Tableau VI : Liste des espèces patrimoniales connues dans la bibliographie (CR En danger critique, VU Vulnérable, NT Quasi menacée, LC Préoccupation mineure, DD Données insuffisantes, NA Non applicable, NE Non évalué)

Nom scientifique	Nom commun	Déterminante ZNIEFF	Protection	Directive Habitat-Flore-Faune	Liste rouge régionale	Rareté départementale	Dernière année d'observation
<i>Limosella aquatica</i>	Limoselle aquatique	X	Régionale		VU	Assez rare	2021
<i>Polystichum aculeatum</i>	Polystic à aiguillons	X	Régionale		LC	Rare	2013
<i>Asplenium scolopendrium</i>	Scolopendre	X			LC	Assez commune	2013
<i>Festuca longifolia</i>	Fétuque à longues feuilles	X			DD	Assez rare	2018
<i>Medicago minima</i>	Luzerne naine	X			LC	Assez rare	2020
<i>Medicago rigidula</i>	Luzerne de Gérard	X			EN	Très rare	2014
<i>Rosa rubiginosa</i>	Rosier rubigineux	X			LC	Assez commune	2012
<i>Silene conica</i>	Silène conique	X			EN	Très rare	2018
<i>Trifolium scabrum</i>	Trèfle rude	X			NT	Très rare	2021
<i>Trifolium subterraneum</i>	Trèfle semeur				LC	Assez rare	2018
<i>Crepis foetida</i>	Crépide fétide				EN		2023
<i>Solanum villosum</i>	Morelle velue				LC	Très rare	2012
<i>Draba muralis</i>	Drave des murailles				LC	Rare	2022
<i>Galium parisiense</i>	Gaillet de Paris				LC	Rare	2021
<i>Gaudinia fragilis</i>	Gaudinie fragile				LC	Rare	2018
<i>Medicago polymorpha</i>	Luzerne polymorphe				DD	Rare	2018
<i>Poa palustris</i>	Pâturin des marais				DD	Rare	2018

Les espèces exotiques envahissantes sont également liées à la Loire. La Vigne-vierge (*Parthenocissus inserta*) se développe dans les boisements alluviaux et la Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*) sur les berges.

Tableau VII : Espèces exotiques envahissantes répertoriées dans la bibliographie

Nom scientifique	Nom français	Statut invasif	Dernière année d'observation
<i>Parthenocissus inserta</i>	Vigne-vierge	Invasive avérée	2009

		secondaire	
<i>Reynoutria japonica</i>	Renouée du Japon	Invasive avérée secondaire	2009

■ Synthèse sur les données floristiques

Les inventaires floristiques couplés à la consultation des bases de données ont ainsi permis de recenser **451 espèces végétales** sauvages et naturalisées sur la commune de Saint-Jean-le-Blanc (soit plus d'un tiers des espèces connues dans le Loiret). **Parmi elles, 28 sont jugées patrimoniales et 10 sont répertoriées comme invasives en région Centre-Val de Loire.**

2. Inventaire des insectes

Les résultats des inventaires sont basés sur la collecte et l'analyse d'un peu moins de **1000 spécimens** d'insectes (hors abeille domestique). Le rapport complet est présenté en annexe IV. Les prospections menées en 2025, les données de LNE, ainsi que des données issues de la base de données du LEE ont permis de dresser une liste d'inventaire de **236 taxons (ou espèces)** sur la commune de Saint-Jean-le-Blanc. La distribution des ordres d'insectes est présentée dans le Tableau VIII.

Tableau VIII : Diversité recensée lors de l'inventaire entomologique réalisé dans le cadre de l'IBC de Saint-Jean-le-Blanc en 2025. *Les autres insectes comprennent les Dermaptères, les Mantoptères, les Neuroptères

Ordre	Nombre total de taxons	% de la diversité totale	Nombre d'espèces patrimoniales	Nombre d'espèces exotiques
Coléoptères (scarabées, coccinelles...)	77	32,6	2	1
Hyménoptères (guêpes, abeilles...)	32	13,6	4	0
Hémiptères (punaises, cicadelles...)	44	18,6	0	4
Lépidoptères (papillons)	33	14	3	0
Diptères (mouches, syrphes...)	16	6,8	0	0
Orthoptères (sauterelles, criquets...)	20	8,5	0	0
Odonates (libellules, demoiselles)	9	3,8	0	0
Autres insectes*	4	1,7	0	0
Hors insectes : araignées	1	0,4	0	0
TOTAL	236	100 %	9	4

Parmi les insectes inventoriés, les **Coléoptères dominent largement** (32,6% de la diversité), suivis des Hémiptères (18,6%), des Lépidoptères (14%), des Hyménoptères (13,6%), Orthoptères (8,5%), des Odonates (6,8%), des Diptères (3,8%) et d'autres ordres (1,7%). Les résultats sont conformes à la richesse respective de ces ordres.

Tableau IX : Diversité recensée par site lors de l'inventaire entomologique réalisé dans le cadre de l'IBC de Saint-Jean-le-Blanc

Sites	Nombre total de taxons	Nombre de passages
Arboretum	130	3
Dépôt Rosette	87	3
Ile de Corse	76	3
Cossonière	30	1
Montfission	27	1
Bassin Mothe au Coq	24	1

Cimetière	19	1
Square Ernest Lamoureux	8	1
Parc du château	4	1
Autres sites	22	X

En ne tenant compte que des secteurs ciblés par l'IBC, l'**Arboretum** est le site avec le plus d'espèces (130 taxons). C'est en effet un site de grande taille composé de quelques zones boisées et zones herbacées dont une partie est gérée en éco-pâturage. Les essences d'arbres sont variées et la végétation herbacée offre une diversité de plantes et d'habitats favorables à la présence d'une entomofaune diversifiée.

Le dépôt Rosette est un site de stockage utilisé par la commune de Saint-Jean-le-Blanc. Il présente plusieurs zones de stockage, une grande partie herbacée fauchée régulièrement, une zone humide. Le site comporte également de vieux arbres et du bois mort qui peuvent être intéressants pour certains insectes.



Dépôt Rosette, 3 juin 2025 (© R. Ledet)

Le site de l'Île Corse à proximité des bords de Loire est principalement constitué d'une zone herbacée en partie recouverte de ronce. Ce site est sous influence du fleuve et de sa ripisylve.

En termes de diversité spécifique viennent ensuite la jachère Cossonière, le site de Montission, le Bassin Mothe au coq et le vieux cimetière. La jachère Cossonière est située en bord de l'avenue Gaston Galloux, c'est une zone herbacée possédant quelques arbres. La plaine de Montission est un parc au milieu d'une zone résidentielle, principalement occupé par une strate herbacée et quelques arbres ornementaux. Le bassin Mothe au coq est un bassin recueillant les eaux de pluies au sein d'une zone résidentielle, il est entouré d'arbres et de haies. Le vieux cimetière possède le long de son mur Ouest une **petite surface occupée par une jachère fleurie attirant des pollinisateurs qui pour certains trouvent de quoi nicher dans le sable et la terre présents au sein du cimetière.**

Les sites les moins riches spécifiquement sont le parc Ernest Lamoureux et le parc du Château. Le parc Ernest Lamoureux est un site de petite taille qui comporte principalement des essences ornementales, il a été de fait prospecté très peu de temps. Le passage au parc du Château a également été rapide.

▪ Les espèces d'intérêt patrimonial

Au cours de cette étude, nous avons pu mettre en évidence **neuf espèces d'intérêt patrimonial**. Ces espèces, aux écologies variées, sont présentées dans le Tableau X.

Tableau X : Liste des espèces d'intérêt patrimonial détectées sur la commune dans le cadre de l'IBC en 2025. ZNIEFF IdF = espèce déterminante ZNIEFF en Ile-de-France ND = espèce nouvelle pour le département du Loiret ; NR = espèce nouvelle pour la région ; R = espèce qualifiée de rare (assez rare à très rare, à l'échelle du département ou de la région) ; SIQF = espèce saproxylique indicatrice de la qualité des forêts (Saproxylique Indicateur de la Qualité des Forêts) ; DH = intérêt européen

Famille	Nom scientifique	Nom français	Statut	Site	Eléments de biologie et d'écologie
Coléoptères					
Carabidae	<i>Ophonus puncticeps</i>	Harpale	R	Arboretum	Carabe de milieux ouverts.
Scarabéidés	<i>Hoplia coerulea</i>	Hoplie bleue	ZNIEFF	Bords de Loir	Belle espèce qui se développe à l'état larvaire dans les sols sableux. La larve est rhizophage, particulièrement des Graminées. Espèce méridionale. La Loire représente sa limite de répartition septentrionale.
Hyménoptères					
Apidés	<i>Xylocopa iris</i>	Xylocope irisé	R	Arboretum	Espèce méditerranéenne, connue seulement de quelques localités dans le Loiret. Elle est plus petite que les autres <i>Xylocopa</i> . Elle nidifie dans les tiges creuses.
Mégachilidés	<i>Heriades crenulata</i>	Hériade des centaurées	ND/NR	Dépôt Rosette	Espèce cavicole qui nidifie dans diverses tiges creuses ou dans du bois mort. Hors de la région méditerranéenne elle fréquente uniquement les milieux les plus chauds et secs disponible, comme les prairies sèches ou diverses zones rudérales. Elle est oligolectique sur Asteraceae.
Mégachilidés	<i>Pseudoanthidium nanum</i>	Anthidie naine	ND	Dépôt Rosette	Espèce ubiquiste mais qui fréquente surtout des habitats secs. Elle nidifie dans diverses cavités dans la végétation ainsi que dans des galles de chênes, elle tapisse son nid de fibre végétales qu'elle récolte à l'aide de ses mandibules.
Mélitidés	<i>Macropis europaea</i>	Macropède commune	ECO + R	Ile de Corse	Espèce inféodée aux zones humides. L'espèce est monolectique sur <i>Lysimachia</i> , dont elle récupère notamment l'huile pour imperméabiliser son nid.
Lépidoptères					
Hespéridés	<i>Thymelicus lineola</i>	Hespérie du dactyle	LRE (VU)	Arboretum	L'espèce est univoltine dans le Loiret et se développe aux dépens d'un grand nombre de Poacées très communes en région Centre. Elle est observée dans les milieux ouverts herbacés dans un contexte paysager boisé.
Hespéridés	<i>Thymelicus sylvestris</i>	Hespérie de la houque	LRE (VU)	Arboretum	L'espèce est univoltine dans le Loiret et se développe aux dépens de Poacées dont les espèces (<i>Holcus spp.</i> , <i>Phleum pratense</i> , <i>Brachypodium sylvaticum</i>) sont très communes en région Centre. Elle est observée surtout dans un contexte paysager boisé et de prairies. L'espèce est légèrement plus fréquente dans le

					département que <i>Thymelicus lineola</i> (Archaux et al., 2015 ; Cordier et al., 2021).
Lycénidés	<i>Lampides boeticus</i>	Azuré porte-queue	R	Ile de Corse	Espèce migratrice du pourtour méditerranéen, ce papillon est rare et très localisé dans le Loiret. Sa chenille se développe sur Fabacées.

Deux espèces sont inscrites sur liste rouge européenne, il s'agit de *Thymelicus lineola* et *Thymelicus sylvestris* considérées comme vulnérables. Nous avons également mis en évidence une espèce indicatrice ZNIEFF en région Centre-Val de Loire, *Hoplia coerulea*, et une espèce d'intérêt écologique, *Macropis europaea*.

La majorité des espèces présente un intérêt d'ordre écologique.

Notons la présence de deux espèces nouvelles pour le département du Loiret, *Heriades crenulata* et *Pseudoanthidium nanum*, la première étant également nouvelle pour la région.



Hoplie bleue (21) (© A. Ascencio-Parvy) ;
Anthidie naine (22) (© S. Loiseau) ;
Hespérie de la houque (23) (© S. Loiseau) ;
Azuré porte-queue (24) (© A. Ascencio-Parvy)

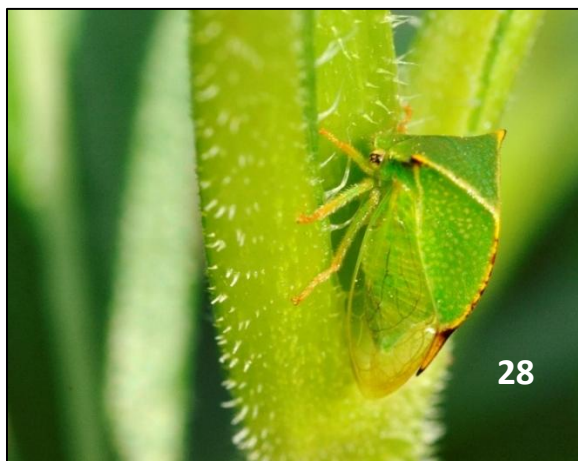
▪ Les espèces exotiques

Il convient de souligner la présence avérée de **quatre espèces exotiques** sur la commune :

- la Coccinelle asiatique (*Harmonia axyridis*) ;

- le Membracide bison (*Stictocephala bisonia*) ;
- la Punaise diabolique (*Halyomorpha halys*) ;
- la Réduve (*Nagusta goedelii*) ;

Ces insectes exotiques ne nécessitent pas de gestion particulière, soit parce qu'ils ne présentent pas de menaces connues, soit parce qu'ils sont largement répandus et que toute opération de contrôle serait vaine.



Coccinelle asiatique (© A. Leguay) **(27)**, *Punaise diabolique* (© P. barbier) **(29)**, *Membracide bison* **(28)**

3. Inventaire des amphibiens

La batrachofaune observée de Saint-Jean-le-Blanc est diversifiée, avec **six espèces recensées** sur les dix-neuf présentes dans le département (Tableau XI).

Les amphibiens ont besoin d'un écosystème plutôt en bon état de conservation avec des eaux stagnantes, peu polluées et une faible densité en poissons (prédateurs ou qui dégradent la qualité de l'eau).

Tableau XI : Liste des espèces d'amphibiens observées sur la commune (EN : En Danger ; NT Quasi menacée, LC Préoccupation mineure, NA Non Applicable)

Nom scientifique	Nom commun	Déterminante ZNIEFF	Protection nationale	Directive Habitat-Flore-Faune	Liste rouge régionale	Site(s) (entre parenthèses : sites non étudiés dans le cadre de l'IBC)
Anoures						
<i>Alytes obstetricans</i>	Alyte accoucheur	-	Oui	-	NT	(Observatoire municipal)
<i>Bufo bufo/spinosus</i>	Crapaud « commun »	-	Oui	-	LC	(Ile Charlemagne)
<i>Epidalea calamita</i>	Crapaud calamite	X	Oui	Ann. IV	NT	Fossé Champion
<i>Pelophylax ridibundus</i>	Grenouille rieuse	-	-	-	NA	(Ile Charlemagne)
<i>Pelophylax sp.</i>	Grenouille « verte »	-	-	-	/	Stade L. Charbonnier
<i>Pelodytes punctatus</i>	Pelodyte ponctuée	X	Oui	-	EN	Dépôt Rosette

-  Le **Pélodyte ponctuée** (*Pelodytes punctatus*), est l'amphibien le plus rare et les plus menacé observé sur Saint-Jean-le-Blanc. C'est une espèce pionnière, habituellement coutumière des points d'eau temporaires dans les prairies ou de bords de Loire. Il a été observé dans la mare du dépôt Rosette.
-  L'**Alyte accoucheur** (*Alytes obstetricans*) constitue une singularité à bien des égards parmi la batrachofaune locale. Il affectionne particulièrement le milieu minéral pour y trouver refuge. On le retrouve de fait dans beaucoup d'aménagement humains (mur et muret en pierre, pot de fleurs) et s'accommode bien à l'environnement urbain ou péri-urbain. Il a ainsi été observé dans un jardin de particulier à proximité de l'observatoire municipal et pourrait être présent dans d'autres quartiers de la commune. Chez cette espèce se sont les mâles qui porte les œufs sur lui jusqu'à l'éclosion d'où son nom d'accoucheur.
-  Le **Crapaud calamite** (*Epidalea calamita*) affectionne les milieux ouverts et chauds, souvent sableux avec une végétation clairsemée. On le retrouve ainsi notamment dans les parcelles agricoles proches de mouillères ou d'ornières où il peut pondre. Les têtards se métamorphosent assez rapidement (moins de deux mois) avant l'assèchement de ces points d'eau temporaires. Il a été entendu dans les champs de la Malepinière à côté du fossé champion.
-  Les **Grenouilles « vertes »** du genre *Pelophylax* sont des espèces ubiquistes qui sont adaptées à la présence de poissons et sont assez tolérantes à des

eaux polluées. On les retrouve sur la commune dans toutes les mares et cours d'eau étudiés dans le cadre de l'IBC. Parmi elles, on note la Grenouille rieuse (*Pelophylax ridibundus*), espèce longtemps importée pour la consommation de cuisses. Cet amphibien s'hybride avec d'autres grenouilles du genre *Pelophylax* (*P. lessona* et *P. esculentus*) ce qui rend difficile la détermination fine de nombreux individus. Les Grenouilles rieuses sont généralement grandes et arrivent à supporter le courant. Ce sont ainsi elles qui sont le plus fréquentes dans la Loire.



Quelques amphibiens observés sur Saint-Jean-le-Blanc : Pélodyte ponctué **(30)** (© K. Billard), Crapaud calamite reconnaissable à sa ligne claire sur le dos **(31)** (© Kévin Billard).

Aucun urodèle n'a été observé sur la commune mais les plans d'eau visités restent favorables à quelques espèces comme le Triton palmé.

4. Inventaire des reptiles

Le contrôle régulier des plaques noires et les différentes prospections à vue ont permis d'observer **sept espèces de reptile** sur la commune (Tableau XII).

Les reptiles ont un domaine vital réduit où ils doivent trouver à l'intérieur des zones pour dormir et passer l'hiver, des zones de chasse, des placettes de thermorégulation et des couloirs de déplacement. Ils ont ainsi besoin d'un paysage diversifié avec de nombreux micro-habitats (tas de branches, murs en pierre, haies, etc.).

Tableau XII : Liste des espèces de reptiles observées sur la commune (Vu : Vulnérable ; NT : Quasi menacé ; LC : Préoccupation mineure ; NA : Non applicable)

Nom scientifique	Nom commun	Déterminante ZNIEFF	Protection nationale	Directive Habitat-Flore-Faune	Liste rouge régionale	Site(s) (entre parenthèses : sites non étudiés dans le cadre de l'IBC)
Lézards						
<i>Anguis fragilis</i>	L'Orvet fragile		Oui		LC	Jachère Cossonière (Ile Charlemagne)
<i>Lacerta bilineata</i>	Lézard à deux raies (Lézard vert)		Oui	Ann. IV	LC	(Ile Charlemagne)
<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles		Oui	Ann. IV	LC	Parc du château Fossés du Val Cimetière Parc des Crocette Ile de Corse (Ile Charlemagne)
Serpents						
<i>Natrix helvetica</i>	Couleuvre helvétique (Couleuvre à collier)		Oui		LC	(Ile Charlemagne)
<i>Natrix maura</i>	Couleuvre vipérine	X	Oui		VU	(Ile Charlemagne)
<i>Vipera aspis</i>	Vipère aspic		Oui		LC	Parc du Château (Ile Charlemagne)
Tortues						
<i>Trachemys scripta</i>	Tortue de Floride				NA	(Parc de Loire)



La **Couleuvre helvétique**, ou à collier, (*Natrix helvetica*) est une espèce que l'on observe dans toute l'Europe. Elle aussi a des mœurs aquatiques où elle fréquente les zones humides de tout type pour y chasser des amphibiens principalement. Après la reproduction, elle peut s'éloigner des zones humides pour aller dans des secteurs plus secs. Elle a été observée sur les étangs de l'île Charlemagne.



La **Couleuvre vipérine** (*Natrix maura*) est plutôt inféodée aux milieux aquatiques où elle y chasse des petits poissons et des amphibiens. Elle est régulièrement observée sur les bords de Loire et à proximité.

🐍 La **Vipère aspic** (*Vipera aspis*) est un serpent protégé depuis 2021, sa destruction est désormais interdite. Elle affectionne les milieux ensoleillés à proximité de broussailles et souvent peu éloignés de plans d'eau.

🐍 Le **Lézard à deux raies** (*Lacerta bilineata*) affectionne les secteurs avec une forte végétation et les broussailles, les haies et les taillis. Il a été vu sur l'île charlemagne.

🐍 Le **Lézard des murailles** est sans doute le reptile le mieux connu par les habitants en raison de sa grande proximité avec l'Homme. Cette espèce est omniprésente en zone urbanisée, et ne semble pas menacée dans la région. Il est néanmoins protégé en France comme tous les reptiles indigènes. Son aire de distribution mondiale reste cantonnée à la péninsule Ibérique et à la France, ce qui justifie sa protection européenne.

🐍 Enfin, la **Tortue de Floride** (*Trachemys scripta*) est une espèce exotique qui s'est naturalisée depuis de nombreuses années en France. Une population est présente dans le Parc de Loire et l'Île Charlemagne.



Lézard à deux raies (32) (©S. Ancelin, Obs45), Lézard des murailles (33) (© K. Billard, LNE)

5. Inventaire des chauves-souris

135 enregistrements ont été réalisés au cours de l'IBC sur l'ensemble des sites. Les analyses semblent indiquer une **diversité assez faible en chauves-souris avec l'identification de six espèces** (Tableau XIII).

Tableau XIII : Espèces de chiroptères observées en 2025, statut(s) de protection associé(s) et site(s) d'observation.

Nom scientifique	Nom commun	Déterminante ZNIEFF	Protection nationale	Directive Habitat-Flore-Faune	Liste rouge régionale	Site(s)
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune		X	Ann. IV	LC	Toute la commune
<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Pipistrelle de Kuhl		X	Ann. IV	LC	Bassin Mothe au coq Bassin du stade L. Charbonnier Cossonière Parc du château Square Ernest Lamoureux
<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune		X	Ann. IV	LC	Bassin du stade L. Charbonnier
<i>Nyctalus noctula</i>	Noctule commune	X	X	Ann. IV	NT	Bassin du stade L. Charbonnier Parc du château Cossonière
<i>Plecotus austriacus</i>	Oreillard gris	X	X	Ann. IV	LC	Bassin Mothe au coq
<i>Myotis</i>	Murin indéterminé		X			Bassin Mothe au coq



Les **Pipistrelles** constituent le groupe de chauves-souris le plus souvent rencontrées sur la commune. Dans ce groupe, c'est la **Pipistrelle commune** (*Pipistrellus pipistrellus*) la plus fréquente, elle a été observée sur tous les sites étudiés sans exception. C'est l'espèce la plus ubiquiste, elle s'accommode aussi bien des milieux forestiers que des plus ouverts ainsi que des milieux urbanisés. La **Pipistrelle de Kuhl** (*Pipistrellus kuhlii*), d'affinité méridionale, profite de la chaleur des centres urbains pour s'implanter et chasser. On la retrouve fréquemment avec la Pipistrelle commune.



La **Noctule commune** (*Nyctalus noctula*). Il s'agit d'une grande chauve-souris d'environ 30 cm d'envergure. Elle est quasi menacée en région Centre-Val de Loire, on estime que ses populations ont baissé de près de 70 % sur le territoire national en 20 ans. Les raisons de ce déclin sont multiples : baisse généralisée des populations d'insectes qui diminue ses ressources alimentaires, la perte d'habitats favorables notamment des arbres à cavités dues à une gestion parfois trop intensive des arbres ou des forêts, la multiplicité des parc éoliens et leur fonctionnement peuvent faire des ravages parmi les populations, et enfin une cause bien moins connue du grand public, l'accélération des rénovations thermiques du parc immobilier. Bien que nécessaires, ces travaux de rénovations peuvent emprisonner des individus à l'intérieur ou alors, après les travaux, priver les survivants de leurs refuges.

Des colonies d'estivage de noctules commune sont présent dans les arbres du parc Léo aventure, près de l'Île Charlemagne sur la commune de Saint-Jean-le-Blanc en limite

de Saint-Denis-en-Val. Il est important dorénavant que cette espèce soit désormais prise en compte dans la gestion des espaces arborés du bord de Loire et que le gestionnaire fasse intervenir un chiroptérologue avant tout travaux d'élagages ou d'abattages afin de vérifier l'absence des animaux dans les cavités des arbres concernées.

✶ **L'Oreillard gris (*Plecotus austriacus*)** est une espèce qui fréquente une grande variété de milieux, notamment les zones agricoles, les bocages, les lisières de forêts et les villages ruraux, où elle trouve à la fois des gîtes et des zones de chasse. L'Oreillard gris est spécialisé dans le glanage des proies posées sur les feuilles, les troncs ou au sol. Son régime alimentaire est principalement composé de papillons nocturnes.

✶ La **Sérotine commune** est également fréquente dans les milieux urbains où on peut retrouver des colonies dans les toitures de bâtiments. Elle se nourrit de papillons de nuit et de gros coléoptères.

✶ Plusieurs **murins** ont été entendus, mais les enregistrements pris ne permettent pas le plus souvent d'identifier les espèces. De manière générale, les murins sont des espèces arboricoles qui ont leurs gîtes dans les cavités d'arbres (le Murin à oreilles échancrées et le Grand murin ont leurs gîtes dans les combles). En hiver, ils peuvent se regrouper dans des caves.



Serotine commune (34) (© M. Pasquier, Obs45), Pipistrelle commune (35) (© G. San Martin, wikimedia commons)

6. Inventaire des oiseaux

Les inventaires ornithologiques ont permis de dénombrer **110 espèces d'oiseaux dont 68 sont nicheuses** sur la commune soit 62% de l'avifaune contactée. Ce grand nombre d'espèce est notamment dû aux bords de Loire qui accueille tout au long de l'année oiseaux nicheurs, migrateurs et hivernants. À titre indicatif, près de 150 espèces sont connues nicheuses dans le Loiret.

Ces 68 espèces nicheuses sont classées par spécialités (Figure 1), on retrouve ainsi :

- 🐦 9 espèces spécialistes des milieux agricoles ;
- 🐦 11 espèces spécialistes des milieux bâtis ;
- 🐦 17 espèces spécialistes des milieux forestiers ;
- 🐦 14 espèces spécialistes des milieux aquatiques ;
- 🐦 17 espèces généralistes.

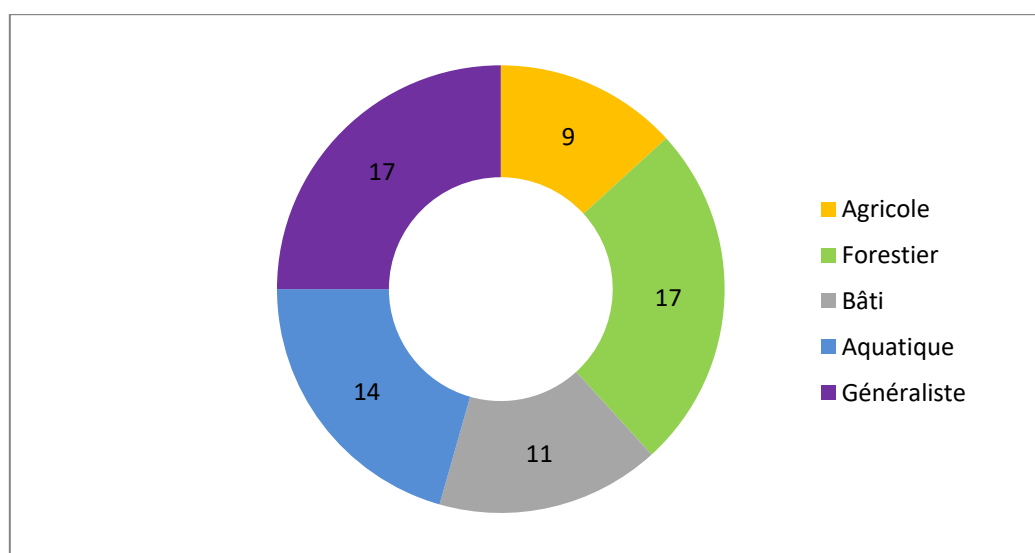


Figure 1 : Diagramme de la répartition des oiseaux nicheurs par spécialité

La commune de Saint-Jean-le-Blanc présente différents habitats favorisant la nidification d'oiseaux avec des exigences écologiques diversifiées. Les oiseaux nicheurs inventoriés sont présentés ensuite par spécialité. Les espèces patrimoniales sont ordonnées dans un tableau et la liste complète des espèces est jointe en annexe.

▪ Les spécialistes des milieux agricoles

Des milieux ouverts comme les champs, prairies, pelouses à des milieux plus arborés comme le bocage, l'agriculture offre divers habitats pour les oiseaux. Peu de sites étudiés présentent ces habitats dans la commune, qui est largement urbanisée. De ce fait, peu d'oiseaux agricoles ont été contactés.



Fossé champion (36) et Marche île corse (37) (@V. Verschelde)

Tableau XIV : Espèces d'oiseaux patrimoniales des milieux agricoles observées et statuts de protection associés

Nom scientifique	Nom commun	Protection nationale	Déterminantes ZNIEFF	Liste rouge régionale	Directive européenne	Site(s)
<i>Alauda arvensis</i>	Alouette des champs	-	-	NT		Fossé champion
<i>Burhinus oedicnemus</i>	Œdicnème criard	Oui	-	LC	Oui	Hors site
<i>Vanellus vanellus</i>	Vanneau huppé	-	X	VU		Hors site

- 🐦 L'**Alouette des champs**, comme les autres oiseaux agricoles, a été contacté uniquement sur le site « Fossé champion ». C'est une espèce qui fait son nid au sol, notamment dans les champs.
- 🐦 Le **Vanneau huppé** niche probablement au sud de la commune, sur les cultures à proximité du stade Marcel Garcin. C'est un oiseau qui niche sur le sol nu, de préférence humide ou proche de l'eau.
- 🐦 L'**Œdicnème criard** niche possiblement sur la commune, il a été observé également sur les cultures à proximité du stade Marcel Garcin, le sol ras de certaines cultures lui est favorable.
- 🐦 La **Linotte mélodieuse** est absente de l'inventaire (non revue en période de nidification depuis le milieu des années 1990), ce qui est étonnant étant donné que ce passereau est fréquent et ubiquiste, il apprécie les broussailles.

Enfin, bien qu'elle ne soit pas patrimoniale, notons la présence de la **Cisticole des joncs**. Ce passereau, classé « vulnérable » en France, s'installe progressivement dans le Loiret. Les populations restent néanmoins fluctuantes, l'espèce étant sédentaire et très sensible aux hivers froids.

Les oiseaux des milieux agricoles sont victimes d'un fort déclin (-30 % en 30 ans - Figure 2 p.44), à cause notamment de pratiques agricoles intensives qui entraînent :

- 
Un appauvrissement des ressources alimentaires par l'utilisation parfois abondante de produits phytosanitaires : beaucoup de passereaux se nourrissent d'insectes et autres invertébrés. L'utilisation parfois abondante de ces produits phytosanitaires réduit considérablement leurs ressources alimentaires et en conséquence c'est toute la chaîne alimentaire qui est mise à mal. Les récoltes plus performantes (qui diminuent les ressources alimentaires laissées sur place) ; le recul de céréales de printemps au profit du maïs et des céréales d'hiver et la simplification des rotations agricoles diminue également les ressources alimentaires des oiseaux granivores.
- 
Les destructions de leurs habitats de nidification par l'augmentation de la taille des parcelles au détriment du bocage, des friches, des jachères et surfaces de bordures de champs ainsi que l'avancée des dates de récolte pouvant entraîner la destruction des nids et poussins nichant au sol.

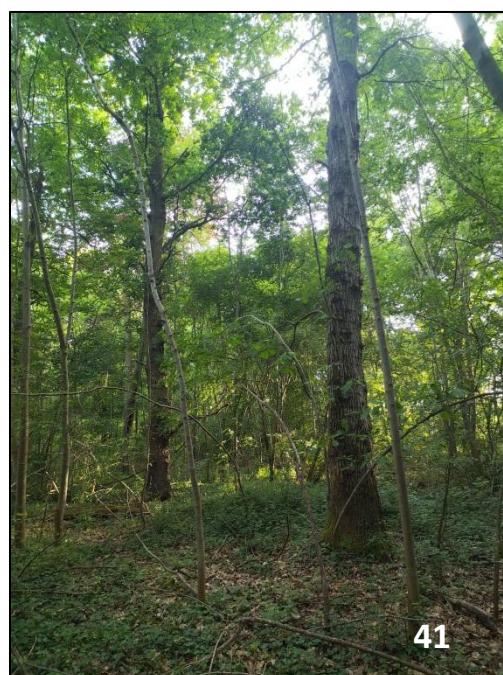
L'artificialisation des sols par des actions d'aménagements (logements, routes, activités économiques) diminue également les habitats et les ressources alimentaires des oiseaux. Les sols perdent leurs fonctions biologiques hydriques et climatiques au détriment de l'environnement et de l'agriculture.



Trois oiseaux des milieux agricoles observés sur la commune de Saint-Jean-le-Blanc : le Vanneau huppé (38) (©Chevrier), l'Œdicnème criard (39) (©Chevrier) et la Cisticole des joncs (40) (©Wikimedia commons)

▪ Les spécialistes des milieux forestiers

Les boisements présentent des habitats singuliers qui diffèrent en fonction du mode de gestion et du stade de développement des arbres. En effet, l'âge des arbres détermine des caractères plus ou moins favorables à certains oiseaux, comme la surface d'écorce et le volume du bois mort (abritant des invertébrés dont se nourrissent les pics et les grimpereaux), la présence de cavités (où les espèces cavicoles, comme les pics et mésanges nichent) et le développement de la litière (source de nourriture pour les grives et le Rougegorge familier). De ce fait, différentes espèces d'oiseaux peuvent fréquenter un boisement.



Bosquet dans l'Arboretum (@Vershelde)

Tableau XV : Espèces d'oiseaux patrimoniales des milieux forestiers et statuts de protection associés

Nom scientifique	Nom commun	Protection nationale	Déterminantes ZNIEFF	Liste rouge régionale	Directive européenne	Site(s)
<i>Dendrocopos minor</i>	Pic épeichette	Oui	X	NT		Arboretum, Marche île de corse
<i>Columba oenas</i>	Pigeon colombin	-	X	LC		Arboretum
<i>Phylloscopus trochilus</i>	Pouillot fitis	Oui	X	NT		Marche île de corse

La commune de Saint-Jean-le-Blanc présente quelques parcs boisés ainsi que des boisements plus importants au Nord de la commune, au niveau de l'île Charlemagne et de l'Arboretum. Ce dernier abrite quelques arbres avec des cavités intéressantes pour les oiseaux cavicoles, comme les pics et le Pigeon colombin.

En effet, 5 espèces différentes de pics ont été inventorié sur la commune, dont 3 nicheurs : le **Pic vert** (pic des jardins, très commun) le **Pic épeiche** (pic forestier mais qui s'accommode des parcs avec des arbres assez vieux) et le **Pic épeichette** (Pic plus rare, qui niche dans des milieux souvent naturels avec des vieux arbres). Le **Pic noir** et le **Pic mar** (pics forestiers qui apprécient les vieilles forêts avec bois mort) fréquentent la commune en hiver. Notons la présence du **Pigeon colombin** dans l'Arboretum qui niche également dans la cavité d'un arbre.

Sur la lisière des boisements à proximité de l'île de corse (Parc de Loire), le **Pouillot fitis** a été contacté à plusieurs reprises. Il est donc nicheur probable sur la commune.

Ce passereau apprécie les broussailles arbustives et est souvent lié aux jeunes régénérations forestières. Il est en déclin depuis 1989.

Les oiseaux sont de bons indicateurs de la qualité d'une forêt. Les résultats de l'inventaire nous montrent que malgré la faible superficie boisée de Saint-Jean-le-Blanc, certains arbres présentent par endroits des cavités. Ces habitats sont favorables à une diversité d'espèces forestières.



Trois oiseaux des milieux forestiers observés sur la commune de Saint-Jean-le-Blanc : le Pigeon colombin (42) (© Cortot), le Pouillot fitis (43) (©Chevrier) et le Pic épeichette (44) (©Wikimedia Commons)

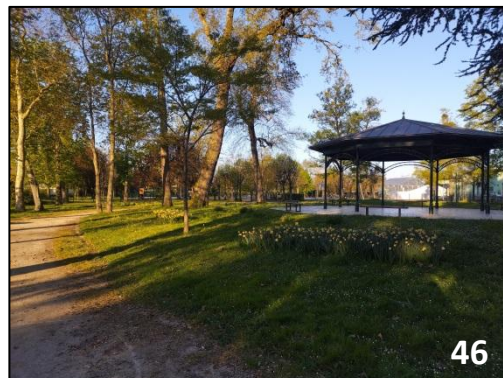
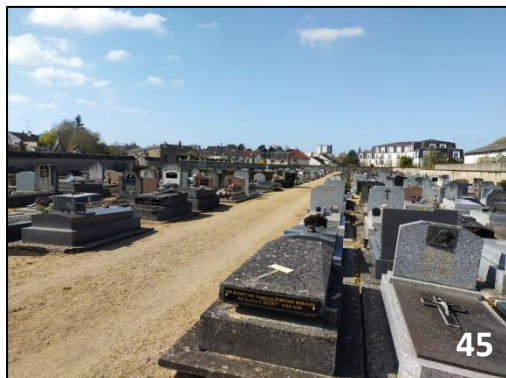
▪ Les spécialistes des milieux bâtis

Plusieurs espèces d'oiseaux se sont accommodées aux villes et villages. Certaines, anciennement rupestres, nichent dans le bâti et d'autres habitent les jardins et les parcs.

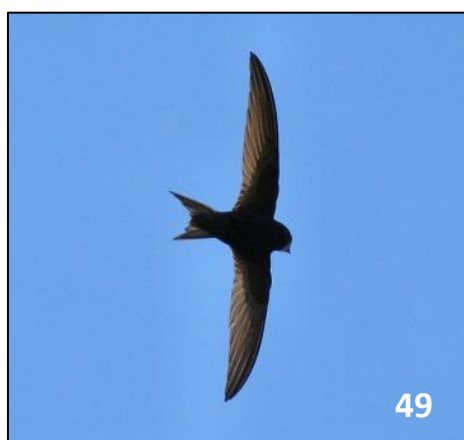
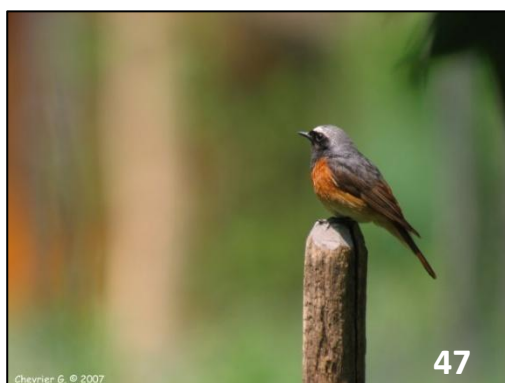
Nous retrouvons sur la commune, divers oiseaux nichant dans le bâti : l'Hirondelle rustique, l'Hirondelle de fenêtre, le Martinet noir, le Moineau domestique, le Rougequeue à front blanc et le Rougequeue noir. Les hirondelles, les Martinets noirs et les Moineaux domestiques, bien que fréquents dans nos villes et villages, connaissent un fort déclin. Cela est dû notamment à la raréfaction de la nourriture et à la difficulté de trouver des sites de nidification. En effet, les nids d'hirondelles ainsi que les cavités du bâti sont souvent détruits en particulier lors de travaux de rénovation.

Dans les parcs et jardins, on retrouve deux espèces de granivores : le Chardonneret élégant (contacté 10 fois) et le Verdier d'Europe (contacté 6 fois). **Le Serin cini n'a pas été**

entendu sur la commune (dernière observation en 2012), ce qui est inquiétant compte tenu des nombreux parcs et jardins prospectés. Si le Chardonneret s'adapte aussi aux milieux agricoles, le Verdier et le Serin sont eux très attachés aux parcs et jardins. Ils y étaient autrefois très fréquents mais sont actuellement en fort déclin en France (diminution de -40 à -50% de leur effectif ces vingt dernières années -Figure 2 p.44. Ils souffrent également de l'utilisation des produits phytosanitaires, de la diminution des espaces herbeux naturels et de la banalisation de la flore, causes probables de la raréfaction de leurs ressources alimentaires (graines de graminées et autres « mauvaises herbes »).



Vieux cimetière (45) et Parc du château (46) (©V. Verschelde)



Trois oiseaux des milieux bâtis observés sur la commune de Saint-Jean-le-Blanc : le Rougequeue à front blanc (47) (© Chevrier), le Verdier d'Europe (48) (© Perrodin) et le Martinet noir (49) (©Wikimedia Commons)

▪ Les spécialistes des milieux aquatiques ou palustres

La commune de Saint-Jean-le-Blanc est une commune ligérienne. De ce fait on retrouve beaucoup d'espèces liées à la Loire, notamment des oiseaux d'eau nichant sur les berges et les îlots. En dehors de cela, sur les sites prospectés, peu présentent des milieux aquatiques.

Tableau XVI : Espèces d'oiseaux patrimoniales des milieux aquatiques et statuts de protection associés

Nom scientifique	Nom commun	Protection nationale	Déterminantes ZNIEFF	Liste rouge régionale	Directive européenne	Site(s)
<i>Cettia cetti</i>	Bouscarle de Cetti	Oui	X	NT		Ile de corse
<i>Actitis hypoleucos</i>	Chevalier guignette	Oui	X	EN		Hors site (Loire)
<i>Alcedo atthis</i>	Martin-pêcheur d'Europe	Oui	X	LC	Oui	Hors site (Loire)
<i>Sternula albifrons</i>	Sterne naine	Oui	X	NT	Oui	Hors site (Loire)
<i>Sterna hirundo</i>	Sterne pierregarin	Oui	X	NT	Oui	Hors site (Loire)

- 🐦 Le **Chevalier guignette**, limicole des berges ouvertes et semi-ouvertes est probablement nicheur sur la Loire.
- 🐦 Plusieurs couples de **Bouscarle de cetti** nichent en Bord de Loire. Ce passereau apprécie les zones humides et fait son nid dans de la végétation dense (roseaux, orties, arbustes).
- 🐦 Sur les berges verticales de la Loire, niche possiblement le **Martin-Pêcheur d'Europe**. Cet oiseau creuse son nid dans un front de taille à proximité de l'eau.
- 🐦 Comme chaque année, des colonies de **Sterne naine** et de **Sterne pierregarin** se sont installées sur l'îlot du Pont Thinat au début de mois de mai. Malheureusement, la Loire est montée et les oiseaux ont préféré s'installer ailleurs. Aucune nidification n'a donc abouti en 2025.

Bien que cette espèce ne soit pas patrimoniale, notons la reproduction du **Héron cendré** sur la commune. En effet trois jeunes non volants ont été aperçus dans les arbres en bord de Loire au niveau du chemin du quai des capucins. Le **Grèbe castagneux** quant à lui niche dans le parc de Loire.



Trois oiseaux des milieux aquatiques observés sur la commune de Saint-Jean-le-Blanc : Le Héron cendré (50) (@D. Hemeray), Le Martin-pêcheur (51) (@A.S. Bray) et la Bouscarle de Cetti (52) (@Wikimedia commons)

▪ Espèces généralistes

Une espèce généraliste est une espèce peu exigeante et qui s'adapte à différents milieux pour la nidification. Ces espèces ont été contactées de nombreuses fois sur les sites de l'IBC. On retrouve sur le podium la Fauvette à tête noire (contactée 42 fois et présente sur 8 sites différents), le Merle noir (contacté 37 fois dans 9 sites différents), et la Mésange charbonnière (contactée 35 fois dans 7 sites différents).

Les espèces généralistes, par leur adaptabilité, se portent bien à l'échelle nationale.

▪ Espèces non nicheuses sur la commune

Plusieurs espèces contactées lors de l'inventaire ne sont pas nicheuses sur la commune mais utilisent la Loire comme lieu de repos et de chasse.

Ces oiseaux peuvent **passer l'hiver** sur le fleuve ou être de **passage en migration**. Près de 5000 individus de **Mouette rieuse**, 200 de **Mouette mélanocéphale** et 40 de **Goéland leucopnée** se sont rassemblés en dortoir sur la Loire. Notons également l'observation de près de 200 d'**Aigrette garzette**, 80 de **Chevalier guignette**, 60 de **Vanneau huppé** et bien d'autres...

D'autres oiseaux d'eau ont été également observés : le Chevalier culblanc, la Harle bièvre, le Grand gravelot, le Pluvier doré et argenté, la Guifette noire et moustac, le Fuligule morillon, le Bécasseau variable, de Temminck, la Bécassine des marais et pleins d'autres...

Notons une observation exceptionnelle d'espèces de passage en migration : la **Mouette de Bonaparte**, une Mouette d'Amérique qui a séjourné du 16 au 18 mars à l'île Charlemagne. C'est seulement la seconde observation de l'espèce dans le département après celle d'un adulte le 8 novembre 2015 sur cette même commune !

Sur l'île Charlemagne, des regroupements migratoires d'hirondelles ont été observés : près de 500 individus **d'Hirondelle rustique**, 300 **d'Hirondelle de rivage** et 100 **d'Hirondelle de fenêtre**. Ces hirondelles utilisent notamment les étangs et la Loire pour chasser et prendre des réserves avant leur migration.

Le **Balbuzard pêcheur** a été observé à plusieurs reprises en train de **s'alimenter** sur la Loire. Les oiseaux d'eau, apprécient également les bords de Loire pour la chasse : l'**Aigrette garzette**, le **Grand cormoran**, les **mouettes** (rieuse et mélanocéphale). Ces oiseaux nichent sur la Loire en dehors de la commune.

En dehors de la Loire, des passereaux viennent passer l'hiver ou font une halte migratoire sur la commune comme le Tarin des aulnes, le Pinson du nord, la Grive mauvis ou encore le Pipit spioncelle.

▪ Synthèse sur les oiseaux

Malgré sa forte urbanisation, certains habitats de Saint-Jean-le-Blanc présentent des d'intérêts pour les oiseaux. C'est le cas notamment des **vieux arbres à cavités** de l'Arboretum, favorables aux oiseaux forestiers cavicoles comme le Pigeon colombin.

La commune présente très peu d'habitats agricoles, les espèces des champs, des bocages, des friches, etc. sont peu présentes et les plus sensibles sont absentes de l'inventaire. La plupart des oiseaux agricoles ont été contactés au Sud de la commune (au niveau du Fossé champion et du Stade Marcel Garcin). L'absence de la Linotte mélodieuse traduit **un manque de milieux buissonnants**.

Bien que plusieurs espaces verts urbains aient été prospectés, le Serin cini, granivore typique des jardins, est absent de l'inventaire, ce constant est inquiétant, d'autant plus que l'espèce connaît aujourd'hui un fort déclin.

Les bords de Loire et les étangs de l'île Charlemagne sont favorables à une diversité d'oiseaux aquatiques.

Les espèces généralistes se portent bien et sont très représentées sur la commune.

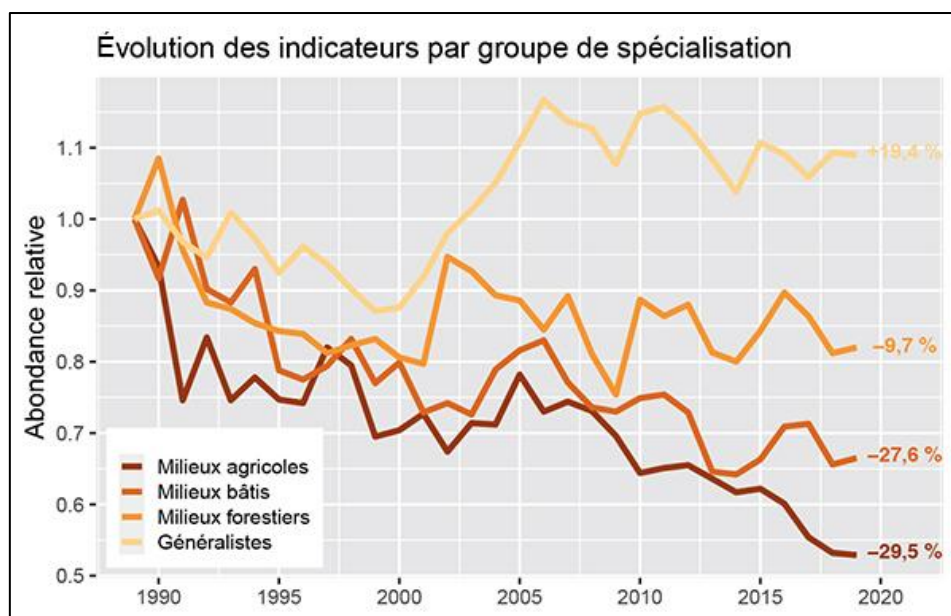


Figure 2 : Graphique des résultats du STOC de 1989 à 2019 ©VigieNature

7. Autres inventaires

Les inventaires menés en 2025 et la consultation des bases de données ont permis de confirmer la présence de :

- 2 espèces de mollusques exotiques (*Corbicula fluminea* et *Potamopyrgus antipodarum*)
- 5 espèces de crustacés dont 4 exotiques (*Asellus aquaticus*, *Dikerogammarus vilosus*, *Gammarus roeselii* et l'Ecrevisse de Louisiane)
- 2 espèces de poissons (Perche soleil et Carassin commun)
- 15 espèces de mammifères (hors chauves-souris). Le Castor est notamment connu dans le Rio longeant l'Île Charlemagne.

Tableau XVII : Espèces de mammifères (hors chiroptères) observées en 2024 et apports bibliographiques (Liste Rouge Régionale – EN : En Danger ; VU : Vulnérable ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes)

Nom	Nom français	Directive Européenne	Protection nationale	Liste Rouge Régionale	Déterminante ZNIEFF	Dernière année d'observation
Rongeurs et associés						
<i>Myocastor coypus</i>	Ragondin			NA		2025
<i>Rattus norvegicus</i>	Surmulot			LC		2025
<i>Sciurus vulgaris</i>	Écureuil roux		Oui	LC		2025
<i>Erinaceus europaeus</i>	Hérisson d'Europe		Oui	LC		2025
<i>Talpa europea</i>	Taupe			LC		2025
<i>Elyomys quercinus</i>	Lérot			LC		1985
<i>Castor fiber</i>	Castor d'Europe	Ann. II et IV	Oui	VU	X	2025
Arctyodactyles						
<i>Capreolus capreolus</i>	Chevreuril européen			LC		2025
<i>Sus scrofa</i>	Sanglier			LC		
Lagomorphes						
<i>Lepus europaeus</i>	Lièvre d'Europe			LC		2024
<i>Oryctolagus cuniculus</i>	Lapin de Garenne			LC		2025
Carnivores						
<i>Martes foina</i>	Fouine			LC		2025
<i>Mustela nivalis</i>	Belette			LC		1993
<i>Mustela putorius</i>	Putois d'Europe			LC		2001
<i>Vulpes vulpes</i>	Renard roux			LC		2025

V. Éléments d'enjeux

Les inventaires menés sur une année de cycle biologique permettent d'avoir une photographie à l'instant T d'une grande part de la biodiversité communale (du moins la biodiversité la plus visible) avec **799 espèces répertoriées dont 67 sont estimées patrimoniales** en raison de leur rareté, protection ou degré de menace.

Tableau XVIII : Synthèse des résultats des inventaires

Groupe d'espèces	Nombre total d'espèces recensées (+ bases de données)	Nombre d'espèces patrimoniales (protégées, menacées, déterminantes ZNIEFF, etc.)	Nombre d'espèces exotiques envahissantes (+ bases de données)
Plantes vasculaires	355 (+96)	11 (+17)	8 (+2)
Insectes	236	9	4
Amphibiens	6	4	0
Reptiles	7	6	1
Oiseaux nicheurs	78	11	0
Mammifères Chiroptères	6	6	0
Mammifères terrestres	15	3	1
TOTAL	799	67	16

Ils confirment l'intérêt de la commune de Saint-Jean-le-Blanc en matière de biodiversité. Les sites étudiés dans le cadre de l'IBC abritent une faune et une flore diversifiée dont plusieurs espèces patrimoniales. Cela témoigne également que les sites urbains, même fortement anthropisés peuvent être des petits réservoirs de biodiversité.

Les espèces recensées représentent un minimum, tous les sites et tous les groupes ne pouvant être inventoriés. De nouvelles investigations (insectes, flore, herpétofaune, mammifères dont micromammifères) permettraient de cerner au mieux et plus finement les enjeux de préservation.

Néanmoins, le croisement de ces inventaires faunistiques et floristiques permet d'établir déjà un premier diagnostic écologique des sites étudiés. Une fois posés, ces diagnostics doivent permettre d'orienter leur gestion, pour en conserver et en améliorer la biodiversité.

Parmi les sites inventoriés pour l'IBC, plusieurs se démarquent avec des **enjeux naturalistes importants** (Tableau XIX).

C'est notamment le cas de l'**Arboretum** qui est un vaste espace où la biodiversité tient une grande importance où plusieurs initiatives ont été menées : gestion différenciée avec fauche tardive, implantation de haies sèches, diverses plantations, hôtels à insectes, etc. C'est le site le plus diversifié en espèces.

L'Ile de Corse, à proximité de la Loire, a une diversité plus faible malgré une position également stratégique entre Loire et zone urbaine. Cela est particulièrement par un enrichissement en cours par les ronces et quelques ligneux exotiques.

Le **Dépôt Rosette** et plus particulièrement sa mare apporte une singularité parmi les sites étudiés dans le cadre de l'IBC. Malgré sa faible superficie, ce site semble important dans la trame verte et bleue et accueille des espèces rares dont le Pélodyte ponctué, amphibien menacé d'extinction.

Les parcs urbains (**Montission, Ernest Lamoureux, parc du Château et Crocette**) sont des espaces verts qui, avec l'ensemble des jardins privés, participent à la trame urbaine et accueillent la biodiversité dite ordinaire mais également quelques espèces capables de s'adapter (pics notamment dans les vieux arbres). Il peut être intéressant d'améliorer les capacités d'accueil de la biodiversité de ces milieux avec la mise en place d'une gestion différenciée et l'amélioration de la perméabilité des clôtures. C'est le cas notamment de la **jachère Cossonière** ou du parc Crocette où on observe une hausse du nombre de papillons notamment dans les espaces en fauche tardive.

Les bassins d'orage (**Coulemelle et Mothe au coq**) pourraient être plus favorables à la biodiversité urbaine. Là également, éviter de faucher régulièrement l'intégralité des bassins apporterait une plus-value, ainsi que l'installation de gîtes pour la petite faune.

Les fossés **Champion** et **Jardin du val** peuvent servir de petits corridors pour la trame verte et bleue. Néanmoins, la biodiversité de ces milieux est surtout liée à leurs abords.

Enfin, la biodiversité du **vieux cimetière** est surtout inféodée à la présence d'un biotope très minéralisé qui peut s'assimiler à une pelouse sèche. On y retrouve ainsi des plantes plus ou moins rares et surtout des insectes terricoles, de plus en plus menacés d'extinction.

Tableau XIX : Synthèse par site de l'état de conservation et des enjeux naturalistes

N° Site	Nom	Points forts	Facteurs de dégradation	Etat de conservation	Enjeu écologique
1	Arboretum	Grande surface de prairie et de boisements En lien avec le Parc de Loire et l'Île Charlemagne Intérêt pédagogique	RAS	Bon	Très fort
2	Île de Corse	Espace naturel entre Île Charlemagne et zone urbaine	En cours d'enrichissement	Moyen	Moyen
3	Parc des Crocette	Gestion différenciée Présence d'un fossé humide Présence d'alignements de vieux arbres et d'un bosquet	Fréquentation humaine régulière Travaux d'aménagement	Moyen	Moyen
4	Square Ernest Lamoureux	Espace vert en zone urbaine Mare à proximité	Parc très entretenu	Moyen	Faible
5	Vieux cimetière	Petit espace enherbé	Peu de végétation dans le cimetière	Faible	Moyen
6	Bassin de rétention des Coulemelles	Zone humide en milieu urbain	En cours d'enrichissement Mur en béton	Faible	Faible
7	Bassin Mothe au coq	Espace vert plus ou moins humide en zone urbaine	Tontes répétées et rases	Faible	Moyen
8	Bassin du stade L. Charbonnier	Mare entre milieu agricole et zone urbaine	En cours de fermeture par massettes et ronces	Moyen	Moyen
9	Fossé champion	Milieu humide en zone agricole Haie arbustive dense	Fossé isolé Abords fauchés	Faible	Moyen
10	Fossé Jardin du Val	Milieu humide en zone urbaine	Fossé isolé Fauché en période estivale	Faible	Faible
11	Parc du château	Vieux arbres Intérêt pédagogique Fossé et mare à proximité	Peu d'arbustes Fauche répétée et rase sur l'ensemble du site	Moyen	Moyen
12	Montission	Espace vert en milieu urbain Arbres dont certains sont assez vieux	Peu d'arbustes Fauche répétée et rase sur l'ensemble du site	Moyen	Moyen
13	Jachère Cossonière	Gestion différenciée Présence d'une zone humide et d'un fourré	Isolé Contre axe de communication important	Bon	Moyen
14	Dépôt Rosette	Mare de grande taille Prairie En continuité avec espaces naturels de Saint-Denis-en-Val	Risque de déchets verts ? Assèchement de la mare Prairie fauchée en été	Moyen	Très fort

VI. Annexes

Annexe I : Liste des plantes observées en 2025

CR En danger critique, VU Vulnérable, NT Quasi menacée, LC Préoccupation mineure, DD Données insuffisantes, NA Non applicable, NE Non évalué

Nom scientifique	Nom commun	Déterminantes ZNIEFF	Protections régionale	Protection nationale	Liste rouge régionale	Liste rouge nationale	Directive européenne	Rareté départementale	Rareté régionale	Espèce exotique envahissante	Statut d'indigénat régional	Site 1 - Arboretum	Site 2 - Île de Corse	Site 4 - Parc des Crocette	Site 5 - Square l'amoureux	Site 6 - Vieux cimetière	Site 7 - Bassin des Coulemelles	Site 8 - Bassin de Mothe coq	Site 9 - Bassin du Stade	Site 10 - Fossé Champion	Site 11 - Fossé Jardin du Val	Site 12 - le Parc du Château	Site 13 - Montission	Site 14 - Jachère Cossonière	Site 15 - Dépôt Rosette
Abies	Sapins	-	-	-	NE		-				Planté										1				
Acer		-	-	-	NE		-				Planté										1				
Acer campestre	Érable champêtre	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CC		Indigène	1					1				1				
Acer negundo	Érable negundo	-	-	-	NA	NA	-	Commune	R	Avérée secondaire	Naturalisé														
Acer platanoides	Érable plane	-	-	-	NA	LC	-	Commune	AR		Naturalisé	1		1											
Acer pseudoplatanus	Érable sycomore	-	-	-	NA	LC	-	Très commune	C		Naturalisé			1									1		
Achillea millefolium	Achillée millefeuille	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène	1				1							1		
Aesculus hippocastanum	Marronnier d'Inde	-	-	-	NA	NA	-				Planté										1			1	
Agrimonia eupatoria	Aigremoine eupatoire	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène	1									1				
Agrostis canina	Agrostide des chiens	-	-	-	LC	LC	-	Commune	AR		Indigène										1				
Agrostis capillaris	Agrostide capillaire	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	C		Indigène	1		1			1					1	1	1	
Agrostis stolonifera	Agrostide stolonifère	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CC		Indigène	1							1						
Ailanthus altissima	Ailante glanduleux	-	-	-	NA	NA	-	Assez commune	R	Avérée secondaire	Naturalisé		1	1											
Aira caryophyllea	Canche caryophyllée	-	-	-	LC	LC	-	Commune	AR		Indigène														
Ajuga reptans	Bugle rampante	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CC		Indigène			1	1		1				1		1		
Alisma plantago-aquatica	Grand plantain d'eau	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	C		Indigène										1				
Alliaria petiolata	Alliaire	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CC		Indigène			1						1					
Allium vineale	Ail des vignes	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	C		Indigène	1	1	1								1			
Alnus glutinosa	Aulne glutineux	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	C		Indigène							1							
Alopecurus aequalis	Vulpin roux	-	-	-	LC	LC	-	Rare	R		Indigène						1						1		
Alopecurus pratensis	Vulpin des prés	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	AC		Indigène								1			1		1	
Amaranthus blitum	Amarante livide	-	-	-	LC	LC	-	Commune	AR		Indigène														
Amaranthus deflexus	Amarante couchée	-	-	-	NA	NA	-	Assez rare	R		Naturalisé					1									
Amaranthus hybridus	Amarante hybride	-	-	-	NA	NA	-	Très commune	C		Naturalisé		1			1			1		1			1	
Ambrosia artemisiifolia	Ambroise élevée	-	-	-	NA	NA	-	Assez commune	R	Avérée prioritaire	Naturalisé														
Andryala integrifolia	Andryale à feuilles entières	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	AC		Indigène						1	1							
Anisantha diandra	Brome à deux étamines	-	-	-	LC	LC	-	?	R		Indigène		1											1	
Anisantha sterilis	Brome stérile	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène	1	1			1	1	1		1		1	1		
Anthoxanthum odoratum	Flouve odorante	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CC		Indigène	1										1			
Anthriscus sylvestris	Cerfeuil des bois	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	AC		Indigène		1	1							1		1		
Aphanes arvensis	Alchémille des champs	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	C		Indigène											1			
Arabidopsis thaliana	Arabette de thalius	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CC		Indigène					1									

<i>Arctium lappa</i>	Grande bardane	-	-	-	LC	LC	-	Commune	AC		Indigène												1	
<i>Arctium minus</i>	Bardane à petites têtes	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	AC		Indigène		1										1	
<i>Arenaria serpyllifolia</i>	Sabline à feuilles de serpolet	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CC		Indigène				1									
<i>Aristolochia clematitis</i>	Aristolochie clématite	-	-	-	LC	LC	-	Assez commune	RR		Indigène													
<i>Arrhenatherum elatius</i>	Fromental élevé	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène		1	1			1	1		1		1	1	
<i>Artemisia verlotiorum</i>	Armoise des Frères Verlot	-	-	-	NA	NA	-	Assez commune	RRR		Naturalisé													
<i>Artemisia vulgaris</i>	Armoise commune	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène	1	1											
<i>Arum italicum</i>	Gouet d'Italie	-	-	-	LC	LC	-	Assez commune	AR		Indigène				1									
<i>Arum maculatum</i>		-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CC		Indigène			1										1
<i>Arundinaria</i>		-	-	-	NE		-				Planté									1				
<i>Asparagus officinalis</i>	Asperge officinale	-	-	-	NA	LC	-	Très commune	AC		Naturalisé													1
<i>Astragalus glycyphyllos</i>	Régliasse sauvage	-	-	-	LC	LC	-	Commune	R		Indigène													
<i>Atriplex patula</i>	Arroche étalée	-	-	-	LC	LC	-	Commune	C		Indigène													1
<i>Avena fatua</i>	Avoine folle	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	C		Indigène		1					1					1	1
<i>Ballota nigra</i>	Ballote noire	-	-	-	LC	LC	-	Commune	AR		Indigène		1											
<i>Barbarea vulgaris</i>	Barbarée commune	-	-	-	LC	LC	-	Très commune			Indigène		1											
<i>Bellis perennis</i>	Pâquerette	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène	1	1	1	1		1		1		1	1	1	
<i>Berberis aquifolium</i>	Faux Houx	-	-	-	NA	NA	-	Assez commune	R	Liste d'observation	Naturalisé			1								1	1	
<i>Berteroa incana</i>	Alysson blanc	-	-	-	NA	NA	-	Commune	R		Naturalisé													
<i>Bidens frondosa</i>	Bident à fruits noirs	-	-	-	NA	NA	-	Très commune	AR		Naturalisé													1
<i>Bidens tripartita</i>	Bident trifolié	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	C		Indigène													
<i>Brachypodium rupestre</i>	Brachypode des rochers	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène			1			1			1				
<i>Brachypodium sylvaticum</i>	Brachypode des bois	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène	1		1										
<i>Bromopsis inermis</i>	Brome sans arêtes	-	-	-	NA	NA	-				Planté												1	
<i>Bromus hordeaceus</i>	Brome mou	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène									1		1		
<i>Bryonia dioica</i>	Bryone dioïque	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CC		Indigène				1			1						
<i>Butomus umbellatus</i>	Butome en ombelle	-	-	-	LC	LC	-	Assez commune	RR		Indigène													
<i>Buxus sempervirens</i>	Buis commun	-	-	-	LC		-				Planté			1										
<i>Campanula rapunculus</i>	Campanule raiponce	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CC		Indigène	1		1			1						1	
<i>Campsis radicans</i>	Bignone	-	-	-	NE		-				Planté		1											
<i>Capsella bursa-pastoris</i>	Capselle bourse-à-pasteur	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène				1									
<i>Capsella rubella</i>		-	-	-		LC	-				Indigène													
<i>Cardamine hirsuta</i>	Cardamine hérissée	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CC		Indigène		1	1										
<i>Carduus crispus</i>	Chardon crépu	-	-	-	LC	LC	-	Assez rare	RR		Indigène													
<i>Carex acuta</i>	Laïche aiguë	-	-	-	LC	LC	-	Commune	R		Indigène													
<i>Carex divulsa</i>	Laïche écartée	-	-	-	LC	LC	-	Commune	AR		Indigène			1							1			
<i>Carex elata</i>	Laïche raide	-	-	-	LC	LC	-	Assez rare	R		Indigène													1
<i>Carex hirta</i>	Laïche hérissée	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CC		Indigène												1	
<i>Carex otrubae</i>	Laïche cuivrée	-	-	-	DD	LC	-	Commune	AR		Indigène						1	1					1	
<i>Carex sylvatica</i>	Laïche des bois	-	-	-	LC	LC	-	Commune	CC		Indigène			1										
<i>Carpinus betulus</i>	Charme	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène	1										1		
<i>Catapodium rigidum</i>	Pâturin rigide	-	-	-	LC	LC	-	Assez commune	AR		Indigène				1	1								
<i>Centaurea decipiens</i>		-	-	-	DD	LC	-	?	AR		Indigène										1			
<i>Centaurea jacea</i>	Centaurée jacée	-	-	-	DD	LC	-	Très commune	?		Indigène	1							1					
<i>Centaureum erythraea</i>	Petite centaurée commune	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	C		Indigène	1					1							
<i>Cerastium brachypetalum</i>	Céraiste à pétales courts	-	-	-	LC	LC	-	Commune	AC		Indigène				1									

<i>Cerastium glomeratum</i>	Céraiste aggloméré	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CC		Indigène				1								
<i>Cerastium fontanum</i>	Céraiste commune	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène		1						1	1	1		
<i>Cercis</i>		-	-	-	NE		-				Planté							1					
<i>Chelidonium majus</i>	Grande chélidoine	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	C		Indigène		1	1	1	1					1	1	
<i>Chenopodium album</i>	Chénopode blanc	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène		1			1					1		
<i>Chondrilla juncea</i>	Chondrille à tige de jonc	-	-	-	LC	LC	-	Assez commune	R		Indigène					1					1		
<i>Cirsium arvense</i>	Cirse des champs	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène	1	1			1		1		1	1		
<i>Cirsium vulgare</i>	Cirse commun	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène	1					1		1		1	1	
<i>Clematis vitalba</i>	Clématite des haies	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CC		Indigène	1	1	1		1	1						
<i>Convolvulus arvensis</i>	Liseron des champs	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène	1	1		1	1		1	1	1	1	1	
<i>Convolvulus sepium</i>	Liset, Liseron des haies	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène	1	1									1	
<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène	1	1			1		1					
<i>Corrigiola littoralis</i>	Corrigiole des grèves	-	-	-	LC	LC	-	Commune	R		Indigène												
<i>Corylus avellana</i>	Noisetier	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène		1	1									
<i>Cotoneaster horizontalis</i>	Cotonéaster horizontal	-	-	-	NA	NA	-				Planté					1							
<i>Cotoneaster salicifolius</i>	Cotonéaster à feuilles de Saule	-	-	-	NE		-				Planté	1											
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine à un style	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène	1	1							1		1	
<i>Crepis capillaris</i>	Crépide capillaire	-	-	-	LC	LC	-	Assez rare	CCC		Indigène	1	1			1	1			1		1	
<i>Crepis setosa</i>	Crépide hérissée	-	-	-	NA	LC	-	Assez commune	CC		Naturalisé	1	1										
<i>Cruciata laevipes</i>	Gaillet croisette	-	-	-	LC	LC	-	Commune	CC		Indigène		1										
<i>Cyclamen hederifolium</i>	Cyclamen à feuilles de lierre	-	-	-	NA	LC	-		RR		Naturalisé	1		1					1	1		1	
<i>Cynodon dactylon</i>	Chiendent pied-de-poule	-	-	-	LC	LC	-	Assez commune	AC		Indigène					1				1			
<i>Cyperus eragrostis</i>	Souchet vigoureux	-	-	-	NA	NA	-	Rare (naturalisée)	RRR		Naturalisé									1			
<i>Cyperus esculentus</i>	Souchet comestible	-	-	-	NA	LC	-	Assez commune	RR		Naturalisé												
<i>Cyperus fuscus</i>	Souchet brun	-	-	-	LC	LC	-	Commune	AC		Indigène												
<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle aggloméré	-	-	-	LC	LC	-	Assez commune	CCC		Indigène	1	1	1			1	1		1		1	
<i>Datura stramonium</i>		-	-	-	NA	NA	-	Très commune	AR		Naturalisé					1				1			
<i>Daucus carota</i>	Carotte sauvage	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène	1	1	1	1		1	1	1	1		1	
<i>Dianthus armeria</i>	Oeillet velu	-	-	-	LC	LC	-	Commune	C		Indigène						1			1		1	
<i>Digitaria sanguinalis</i>	Digitaire sanguine	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CC		Indigène					1				1			
<i>Dipsacus fullonum</i>	Cabaret des oiseaux	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CC		Indigène							1				1	
<i>Draba verna</i>	Drave de printemps	-	-	-	LC	LC	-	Commune	CC		Indigène		1										
<i>Dryopteris filix-mas</i>	Fougère mâle	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CC		Indigène					1				1			
<i>Dysphania ambrosioides</i>	Chénopode fausse Ambroisie	-	-	-	NA	NA	-	Assez commune	R		Naturalisé												
<i>Echinochloa crus-galli</i>	Échinochloé Pied-de-coq	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CC		Indigène								1	1		1	
<i>Echium vulgare</i>	Vipérine commune	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	C		Indigène	1				1						1	
<i>Eleocharis palustris</i>	Scirpe des marais	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	AC		Indigène							1				1	
<i>Elytrigia</i>	Chiendent	-	-	-	NE		-	/			Indigène	1	1							1	1	1	
<i>Elytrigia campestris/intermedia/repens</i>		-	-	-			-				Indigène												
<i>Epilobium tetragonum</i>	Épilobe à quatre angles	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CC		Indigène							1	1	1		1	
<i>Epipactis helleborine</i>	Épipactis à larges feuilles	-	-	-	LC	LC	-	Commune	AR		Indigène				1								
<i>Equisetum arvense</i>	Prêle des champs	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	C		Indigène				1								
<i>Equisetum ramosissimum</i>	Prêle très rameuse	X	-	-	LC	LC	-	Assez commune	RR		Indigène		1										
<i>Eragrostis minor</i>	Éragrostis faux-pâturin	-	-	-	LC	LC	-	Commune	AR		Indigène					1						1	
<i>Eragrostis pectinacea</i>	Éragrostis en peigne	-	-	-	NA	NA	-	Assez commune	RR		Naturalisé												
<i>Erigeron annuus</i>		-	-	-	NA	NA	-	Assez commune	AR		Naturalisé											1	

<i>Erigeron canadensis</i>	Conyze du Canada	-	-	-	NA	NA	-	Très commune	CCC		Naturalisé					1				1			
<i>Erigeron sumatrensis</i>		-	-	-	NA	NA	-	Assez rare	AR		Naturalisé				1	1			1			1	1
<i>Erodium cicutarium</i>	Érodium à feuilles de cigue	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CC		Indigène									1			
<i>Ervilia hirsuta</i>	Vesce hérissée	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	C		Indigène	1					1						
<i>Ervum tetraspermum</i>	Lentillon	-	-	-	LC	LC	-	Commune			Indigène					1							
<i>Eryngium campestre</i>	Chardon Roland	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CC		Indigène						1						
<i>Eschscholzia californica</i>	Pavot de Californie	-	-	-	NA	NA	-				Planté				1						1		
<i>Euonymus europaeus</i>	Bonnet-d'évêque	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène												
<i>Euphorbia cyparissias</i>	Euphorbe petit-cyprès	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	C		Indigène		1										
<i>Euphorbia maculata</i>	Euphorbe de Jovet	-	-	-	NA	NA	-	Assez rare	R		Naturalisé				1								
<i>Euphorbia peplus</i>	Euphorbe omblette	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	C		Indigène				1								
<i>Fallopia dumetorum</i>	Renouée des haies	-	-	-	LC	LC	-		R		Indigène												
<i>Festuca ovina</i>	Fétuque des moutons	-	-	-	LC	LC	-	Assez commune	RR		Indigène				1					1			
<i>Festuca rubra</i>	Fétuque rouge	-	-	-	LC	LC	-	Assez commune	AR		Indigène	1		1			1			1	1	1	
<i>Ficaria verna</i>	Ficaire à bulbilles	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CC		Indigène		1	1									1
<i>Forsythia x intermedia</i>	Forsythia de Paris	-	-	-	NE		-				Planté			1									
<i>Fragaria vesca</i>	Fraisier sauvage	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène	1				1	1	1		1	1		
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne élevé	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène	1	1	1					1	1		1	1
<i>Galium album</i>	Gaillet dressé	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène					1		1		1			
<i>Galium aparine</i>	Gaillet gratteron	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène		1	1		1		1	1			1	1
<i>Galium palustre</i>	Gaillet des marais	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CC		Indigène							1					
<i>Gamochaeta antillana</i>	Cotonnière en faux	-	-	-	NA	NA	-				Naturalisé				1								
<i>Genista tinctoria</i>	Genêt des teinturiers	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	AC		Indigène							1					
<i>Geranium dissectum</i>	Géranium découpé	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène	1	1	1	1	1		1	1	1	1	1	
<i>Geranium molle</i>	Géranium à feuilles molles	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CC		Indigène		1			1				1	1	1	
<i>Geranium purpureum</i>	Géranium pourpre	-	-	-	LC	LC	-		R		Indigène						1					1	
<i>Geranium pusillum</i>	Géranium fluet	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	AC		Indigène									1	1		
<i>Geranium pyrenaicum</i>	Géranium des Pyrénées	-	-	-	LC	LC	-	Commune	AR		Indigène		1							1		1	
<i>Geranium robertianum</i>	Herbe à Robert	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène	1	1	1		1	1			1	1		
<i>Geranium rotundifolium</i>	Géranium à feuilles rondes	-	-	-	LC	LC	-	Commune	AC		Indigène											1	
<i>Geum urbanum</i>	Benoîte commune	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène	1		1		1	1			1	1		1
	Lierre terrestre	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène		1										1
<i>Glyceria</i>		-	-	-	NE		-	/			Indigène												1
<i>Gnaphalium uliginosum</i>	Gnaphale des lieux humides	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	C		Indigène												
<i>Hedera helix</i>	Lierre grimpant	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène	1	1	1		1	1			1	1	1	1
<i>Helminthotheca echioides</i>	Picride fausse Vipérine	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	C		Indigène	1		1		1	1			1	1	1	
<i>Heracleum sphondylium</i>	Patte d'ours	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène	1	1	1									1
<i>Himantoglossum hircinum</i>	Orchis bouc	-	-	-	LC	LC	-	Commune	AC		Indigène			1									
<i>Holcus lanatus</i>	Houlque laineuse	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène	1		1	1		1	1	1				1
<i>Hordeum murinum</i>	Orge sauvage	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	AC		Indigène		1		1		1			1			
<i>Humulus lupulus</i>	Houblon grimpant	-	-	-	LC	LC	-	Commune	AC		Indigène												
<i>Hylotelephium telephium</i>		-	-	-	LC	LC	-	Commune	AR		Indigène	1											
<i>Hypericum perforatum</i>	Millepertuis perforé	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène	1					1				1	1	
<i>Hypochaeris radicata</i>	Porcelle enracinée	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène	1		1	1	1		1	1		1		1
<i>Ilex aquifolium</i>	Houx	-	-	-	LC	LC	-	Commune	C		Indigène			1						1			
<i>Impatiens balsamina</i>		-	-	-			-				Naturalisé	1											

<i>Iris foetidissima</i>	Iris fétide	-	-	-	LC	LC	-	Commune	AR		Indigène	1			1								1
<i>Iris pseudacorus</i>	Iris faux acore	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène								1	1			1
<i>Jacobaea vulgaris</i>	Séneçon commun	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène	1	1	1			1	1	1		1	1	1
<i>Juglans nigra</i>	Noyer noir	-	-	-	NA	NA	-				Planté											1	
<i>Juglans regia</i>	Noyer commun	-	-	-	NA	NA	-	Commune	AC		Naturalisé		1										
<i>Juncus articulatus</i>	Jonc à fruits luisants	-	-	-	LC	LC	-	Commune	C		Indigène							1					
<i>Juncus compressus</i>	Jonc à tiges comprimées	-	-	-	LC	LC	-	Assez rare	R		Indigène												
<i>Juncus conglomeratus</i>	Jonc aggloméré	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	C		Indigène						1	1					
<i>Juncus effusus</i>	Jonc épars	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène								1				1
<i>Juncus inflexus</i>	Jonc glauque	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CC		Indigène							1					
<i>Kickxia spuria</i>	Linaire bâtarde	-	-	-	LC	LC	-	Commune	AC		Indigène	1											
<i>Lactuca serriola</i>	Laitue scariole	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CC		Indigène				1		1						1
<i>Lamium album</i>	Lamier blanc	-	-	-	LC	LC	-	Commune	AR		Indigène		1										1
<i>Lamium maculatum</i>	Lamier maculé	-	-	-	LC	LC	-	Commune	AR		Indigène												
<i>Lamium purpureum</i>	Lamier pourpre	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CC		Indigène		1			1							1
<i>Lapsana communis</i>	Lampsane commune	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène	1	1	1				1					1
<i>Lathyrus latifolius</i>	Gesse à larges feuilles	-	-	-	NA	LC	-	Assez commune	R		Naturalisé		1							1			
<i>Lathyrus pratensis</i>	Gesse des prés	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CC		Indigène	1		1				1			1		1
<i>Lathyrus tuberosus</i>	Macusson	-	-	-	LC	LC	-	Commune	AR		Indigène											1	
<i>Laurus nobilis</i>	Laurier-sauce	-	-	-	NA	LC	-				Naturalisé		1										
<i>Lemna minor</i>	Petite lentille d'eau	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	C		Indigène												1
<i>Leucanthemum ircutianum</i>	Marguerite	-	-	-	NA	NA	-	Très commune	CCC		Naturalisé	1											1
<i>Ligustrum vulgare</i>	Troène	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène												1
<i>Linaria vulgaris</i>	Linaire commune	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CC		Indigène		1							1			1
<i>Lindernia dubia</i>	Lindernie fausse-gratiolle, Fausse Gratiolle	-	-	-	NA	NA	-	Commune	R		Naturalisé												
<i>Lipandra polysperma</i>	Limoine	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	C		Indigène												1
<i>Lolium perenne</i>	Ivraie vivace	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène	1	1		1			1		1		1	
<i>Lonicera japonica</i>	Chèvrefeuille du Japon	-	-	-	NA	NA	-				Naturalisé		1				1						
<i>Lotus corniculatus</i>	Lotier corniculé	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène	1		1				1			1	1	1
<i>Ludwigia grandiflora</i>	Jussie à grandes fleurs	-	-	-	NA	NA	-	Assez commune	R	Averée secondaire	Naturalisé												
<i>Lycium</i>		-	-	-	NE		-				Naturalisé		1										
<i>Lycopus europaeus</i>	Lycope d'Europe	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène								1				1
<i>Lysimachia arvensis</i>	Mouron rouge	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène	1						1					1
<i>Lysimachia vulgaris</i>	Lysimaque commune	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CC		Indigène												
<i>Lythrum salicaria</i>	Salicaire commune	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène				1					1		1	1
<i>Malva alcea</i>	Mauve alcée	-	-	-	LC	LC	-	Rare	RR		Indigène								1				1
<i>Malva neglecta</i>	Petite mauve	-	-	-	LC	LC	-	Commune	C		Indigène		1								1	1	1
<i>Malva sylvestris</i>	Mauve sauvage	-	-	-	LC	LC	-	Commune	AR		Indigène	1	1							1			
<i>Medicago arabica</i>	Luzerne tachetée	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	C		Indigène	1	1	1	1		1		1			1	1
<i>Medicago lupulina</i>	Luzerne lupuline	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène					1		1			1		1
<i>Medicago sativa</i>	Luzerne cultivée	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	C		Indigène	1	1										
<i>Medicago sativa subsp. falcata</i>	Luzerne sauvage	-	-	-	LC	LC	-	?	R		Indigène												
<i>Medicago sativa subsp. sativa</i>	Luzerne cultivée	-	-	-	NA	NA	-	Très commune			Naturalisé												
<i>Melilotus albus</i>	Mélilot blanc	-	-	-	LC	LC	-	Commune	AR		Indigène												
<i>Melilotus officinalis</i>	Mélilot officinal	-	-	-	LC	LC	-	Assez commune	R		Indigène	1											
<i>Mentha aquatica</i>	Menthe aquatique	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CC		Indigène												

Mentha pulegium	Menthe pouliot	-	-	-	LC	LC	-	Commune	AR		Indigène														
Mercurialis annua	Mercuriale annuelle	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CC		Indigène		1	1						1				1	
Myosotis arvensis	Myosotis des champs	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CC		Indigène					1	1		1			1			
Myosotis discolor	Myosotis bicolore	-	-	-	LC	LC	-	Commune	AR		Indigène					1									
Myosotis dubia	Myosotis douteux	-	-	-	DD	LC	-	?			Indigène	1													
Myosotis ramosissima	Myosotis rameux	-	-	-	LC	LC	-	Commune	AR		Indigène					1			1					1	
Narcissus pseudonarcissus	Jonquille des bois	-	-	-	LC	LC	-	Commune	RR		Indigène		1												
Nepeta cataria	Herbe aux chats	-	-	-	NA	NT	-				Naturalisé	1													
Odontites jaubertianus	Odontite de Jaubert	X	-	Art. 1	VU	LC	-	RR			Indigène														
Odontites vernus subsp. serotinus	Odontitès tardif	-	-	-	LC	LC	-	/	AC		Indigène	1													
Oenothera villosa	Onagre à feuilles de saule	-	-	-	NA	NA	-				Naturalisé														1
Ononis spinosa	Bugrane épineuse	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CC		Indigène	1	1												
Ophrys apifera	Ophrys abeille	-	-	-	LC	LC	-	Commune	R		Indigène			1				1				1		1	
Ornithogalum divergens	Dame-d'onze-heures	-	-	-	LC	LC	-	Commune ?	AR		Indigène				1										
Orobanche picridis-hieracioidis	Orobanche de la picride	-	-	-	LC	LC	-	Assez commune	RR		Indigène	1													
Oxalis corniculata	Oxalis corniculé	-	-	-	NA	LC	-	Assez commune	AR		Naturalisé					1									
Oxalis stricta	Oxalis dressé	-	-	-	NA	NA	-	?			Naturalisé					1									
Panicum barbipulvinatum		-	-	-	NE	NE	-	?			Naturalisé														1
Panicum capillare	Panic capillaire	-	-	-	NA	NA	-	Commune	R		Naturalisé														1
Panicum dichotomiflorum	Panic à fleurs dichotomes	-	-	-	NA	NA	-		RR		Naturalisé														
Papaver rhoeas	Coquelicot	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CC		Indigène		1	1										1	
Parthenocissus quinquefolia	Vigne vierge à cinq feuilles	-	-	-	NA	NA	-	/			Naturalisé		1								1				
Pastinaca sativa	Panais cultivé	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	C		Indigène	1													
Persicaria amphibia	Persicaire flottante	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	C		Indigène	1							1				1	1	
Persicaria dubia	Renouée Persicaire	X	-	-	LC	LC	-	Assez rare	RR		Indigène														1
Persicaria hydropiper	Renouée Poivre d'eau	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	C		Indigène														
Persicaria lapathifolia	Renouée à feuilles de patience	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	AC		Indigène					1									1
Persicaria maculosa	Renouée Persicaire	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CC		Indigène						1				1				1
Petrorhagia prolifera	Oeillet prolifère	-	-	-	LC	LC	-	Assez commune	R		Indigène						1								
Petrosedum rupestre	Orpin réfléchi	-	-	-	LC	LC	-	Commune	AR		Indigène							1						1	
Phalaris arundinacea	Baldingère faux-roseau	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CC		Indigène								1						1
Phragmites australis	Roseau	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	C		Indigène								1						
Phyllostachys		-	-	-	NE		-				Planté					1									
Picris hieracioides	Picride éperviaire	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène	1			1	1							1	1	
Pilosella officinarum		-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène						1					1			
Plantago arenaria		-	-	-	LC	LC	-	Assez rare	RR		Indigène														
Plantago coronopus	Plantain Corne-de-cerf	-	-	-	LC	LC	-	Commune	C		Indigène												1	1	
Plantago lanceolata	Plantain lancéolé	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène	1	1	1	1		1	1	1			1	1	1	
Plantago major	Plantain majeur	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène		1			1		1				1	1		
Platanus		-	-	-	NE		-				Planté				1							1			
Poa annua	Pâturin annuel	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène		1			1	1					1	1		1
Poa nemoralis	Pâturin des bois	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	C		Indigène	1													
Poa pratensis	Pâturin des prés	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CC		Indigène	1	1	1	1		1	1				1	1	1	1
Poa trivialis	Pâturin commun	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CC		Indigène	1					1								
Polygonum aviculare	Renouée des oiseaux	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène					1							1		1
Populus		-	-	-	NE	NE	-	/			Planté					1									

Populus nigra	Peuplier commun noir	X	-	-	LC	LC	-	Commune	R		Indigène																
Populus tremula	Peuplier Tremble	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CC		Indigène															1	
Populus x canescens	Peuplier grisard	-	-	-	NA		-	Assez commune	R		Naturalisé														1		
Portulaca oleracea	Pourpier cultivé	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	C		Indigène					1											
Potentilla reptans	Potentille rampante	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène	1	1	1					1	1	1	1	1	1	1		
Poterium sanguisorba	Pimprenelle à fruits réticulés	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CC		Indigène	1															
Primula veris	Coucou	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène	1		1										1			1
Prunella vulgaris	Brunelle commune	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène	1		1	1			1						1	1	1	
Prunus		-	-	-	NE		-				Planté	1	1	1					1								
Prunus avium	Merisier vrai	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CC		Indigène																
Prunus cerasifera	Prunier myrobolan	-	-	-	NA	NA	-	/			Planté	1					1										
Prunus cerasus	Cerisier acide	-	-	-	NA	NA	-	/	RRR		Naturalisé		1				1							1			
Prunus laurocerasus	Laurier-cerise	-	-	-	NA	NA	-	/			Naturalisé			1													1
Prunus spinosa	Épine noire	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène	1							1								
Pulicaria dysenterica	Pulicaire dysentérique	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	C		Indigène																
Pulicaria vulgaris	Herbe de Saint-Roch	X	-	Art. 1	LC	LC	-	Commune	R		Indigène																
Pyracantha		-	-	-	NE		-				Planté	1															
Quercus petraea	Chêne sessile	-	-	-	LC	LC	-	/	CCC		Indigène																1
Quercus robur	Chêne pédonculé	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène	1		1										1	1		1
Rabelera holostea	Stellaire holostée	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CC		Indigène	1	1						1								1
Ranunculus acris	Bouton d'or	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène	1	1	1			1							1			1
Ranunculus auricomus	Renoncule à tête d'or	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	AC		Indigène			1													
Ranunculus bulbosus	Renoncule bulbeuse	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CC		Indigène				1			1	1					1			
Ranunculus parviflorus	Renoncule à petites fleurs	-	-	-	LC	LC	-	Très rare	RR		Indigène					1										1	
Ranunculus repens	Renoncule rampante	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène		1				1							1	1	1	
Reseda luteola	Réséda jaunâtre	-	-	-	LC	LC	-	Commune	AC		Indigène		1														
Rhamnus cathartica	Nerprun purgatif	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	AC		Indigène		1														
Robinia pseudoacacia	Robinier faux-acacia	-	-	-	NA	NA	-	Très commune	CC	Averée secondaire	Naturalisé	1	1		1												
Rorippa amphibia	Rorippe amphibie	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	C		Indigène						1										
Rorippa palustris	Rorippe faux-cresson	-	-	-	LC	LC	-	Commune	AR		Indigène																1
Rorippa sylvestris	Rorippe des forêts	-	-	-	LC	LC	-	Commune	R		Indigène																
Rosa canina	Rosier des chiens	-	-	-	DD	LC	-	Très commune	CCC		Indigène	1	1						1	1					1		
Rubus		-	-	-	NE	NE	-	Très commune			Indigène	1	1				1		1	1	1			1	1	1	
Rubus caesius	Rosier bleue	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	AC		Indigène		1												1		
Rumex acetosa	Oseille des prés	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène	1	1	1			1	1	1					1	1	1	
Rumex acetosella	Petite oseille	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CC		Indigène																
Rumex conglomeratus	Patience agglomérée	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	C		Indigène		1														1
Rumex crispus	Patience crépue	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène	1	1	1			1	1		1				1	1		
Rumex maritimus	Patience maritime	-	-	-	LC	LC	-	Assez commune	R		Indigène																
Rumex obtusifolius	Patience à feuilles obtuses	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CC		Indigène	1	1	1				1						1			
Rumex pulcher	Oseille élégante	-	-	-	LC	LC	-	Assez rare	R		Indigène	1															
Rumex sanguineus	Patience sanguine	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CC		Indigène			1			1										
Ruscus aculeatus	Fragon	-	-	-	LC	LC	DH/V	Très commune	C		Indigène													1			
Sagina apetala	Sagine apétale	-	-	-	LC	LC	-	Commune	AC		Indigène																
Sagina procumbens	Sagine couchée	-	-	-	LC	LC	-	Commune	AR		Indigène					1											
Salix alba	Saule blanc	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	C		Indigène						1									1	

<i>Salix atrocinerea</i>	Saule à feuilles d'Olivier	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CC		Indigène							1				1	
<i>Salix caprea</i>	Saule marsault	-	-	-	LC	LC	-	Commune	AC		Indigène											1	
<i>Salix cinerea</i>	Saule cendré	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	C		Indigène						1						
<i>Salix purpurea</i>	Saule pourpre	-	-	-	LC	LC	-	Assez commune	R		Indigène												
<i>Salix viminalis</i>	Saule des vanniers	-	-	-	LC	LC	-	Assez commune	RR		Indigène											1	
<i>Sambucus ebulus</i>	Sureau yèble	-	-	-	LC	LC	-	Commune	AR		Indigène	1											
<i>Sambucus nigra</i>	Sureau noir	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène	1								1			
<i>Saponaria officinalis</i>	Saponaire officinale	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	AR		Indigène	1				1						1	
<i>Saxifraga granulata</i>	Saxifrage granulé	-	-	-	LC	LC	-	Commune	AR		Indigène	1											
<i>Saxifraga tridactylites</i>	Saxifrage à trois doigts	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	AC		Indigène				1								
<i>Schedonorus arundinaceus</i>	Fétuque Roseau	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CC		Indigène	1	1			1	1		1		1	1	1
<i>Sedum acre</i>	Poivre de muraille	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	AC		Indigène				1								
<i>Sedum album</i>	Orpin blanc	-	-	-	LC	LC	-	Commune	AR		Indigène									1			
<i>Senecio inaequidens</i>	Séneçon sud-africain	-	-	-	NA	NA	-	Assez commune	RR		Naturalisé	1				1				1		1	1
<i>Senecio vulgaris</i>	Séneçon commun	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène	1	1		1				1	1	1		
<i>Setaria italica</i>	Sétaire verte	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	AC		Indigène				1				1				1
<i>Setaria pumila</i>	Sétaire glauque	-	-	-	LC	LC	-	Assez commune	AR		Indigène				1						1		
<i>Sherardia arvensis</i>	Rubéole des champs	-	-	-	LC	LC	-	Commune	AC		Indigène										1	1	
<i>Silaum silaus</i>	Silaüs des prés	-	-	-	LC	LC	-	Commune	AC		Indigène								1				1
<i>Silene latifolia</i>	Compagnon blanc	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène	1	1									1	
<i>Solanum dulcamara</i>	Douce-amère	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène							1					
<i>Solanum lycopersicum</i>	Tomate	-	-	-	NA	NA	-	Assez rare			Naturalisé												
<i>Solanum nigrum</i>	Morelle noire	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CC		Indigène			1									1
<i>Solidago canadensis</i>	Solidage du Canada	-	-	-	NA	NA	-	Assez commune	RR	Avérée secondaire	Naturalisé	1											
<i>Solidago gigantea</i>	Solidage géant	-	-	-	NA	NA	-	Assez commune			Naturalisé												
<i>Sonchus arvensis</i>	Laiteron des champs	-	-	-	LC	LC	-	Commune	AC		Indigène											1	
<i>Sonchus asper</i>	Laiteron rude	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène			1		1					1	1	
<i>Sonchus oleraceus</i>	Laiteron potager	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CC		Indigène				1	1	1				1		
<i>Sorbus aucuparia</i>	Sorbier des oiseleurs	-	-	-	LC	LC	-	Assez commune	R		Indigène	1											
<i>Sparganium emersum</i>		-	-	-	LC		-				Indigène											1	
<i>Spartium junceum</i>	Genêt d'Espagne	-	-	-	NA	LC	-				Naturalisé										1		
<i>Spergularia rubra</i>	Sabline rouge	-	-	-	LC	LC		Commune	AR		Indigène				1								
<i>Stellaria media</i>	Mouron des oiseaux	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène	1			1								
<i>Symphoricarpos albus</i>	Symphorine à fruits blancs	-	-	-	NA	NA	-				Planté												
<i>Symphyotrichum lanceolatum</i>	Aster lancéolé	-	-	-	NA	NA	-	Assez commune	RR	Avérée secondaire	Naturalisé					1							
<i>Tanacetum vulgare</i>	Tanaisie commune	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	AR		Indigène	1	1									1	
<i>Taraxacum</i>	Pissenlit	-	-	-	NE		-	/			Indigène	1	1	1	1	1	1					1	1
<i>Taxus baccata</i>	If à baies	-	-	-	NA	LC	-	Assez commune			Planté	1		1							1		
<i>Tilia</i>	Tilleul sp.	-	-	-	NE		-	/			Planté			1							1		
<i>Torilis arvensis</i>	Torilis des champs	-	-	-	LC	LC	-	Commune	AR		Indigène	1					1						1
<i>Torilis japonica</i>	Torilis faux-cerfeuil	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	C		Indigène			1	1							1	
<i>Torilis nodosa</i>	Torilis à fleurs glomérulées	-	-	-	LC	LC	-	Assez commune	R		Indigène					1							
<i>Tragopogon dubius</i>	Grand salsifis	-	-	-	LC	LC	-	Très rare	RR		Indigène				1								
<i>Tragopogon pratensis</i>	Salsifis des prés	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	C		Indigène	1			1						1	1	
<i>Trifolium dubium</i>	Trèfle douteux	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	C		Indigène	1										1	
<i>Trifolium fragiferum</i>	Trèfle Porte-fraises	-	-	-	LC	LC	-	Commune	AC		Indigène												

<i>Trifolium medium</i>	Trèfle intermédiaire	X	-	-	LC	LC	-	Assez commune	AR		Indigène								1				
<i>Trifolium pratense</i>	Trèfle des prés	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène	1		1							1	1	1
<i>Trifolium repens</i>	Trèfle rampant	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène	1		1		1		1		1	1	1	
<i>Tripleurospermum inodorum</i>	Matricaire inodore	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CC		Indigène												1
<i>Tulipa sylvestris</i>	Tulipe	X	-	Art. 1	NA	LC	-	Rare	RR		Indigène			1									1
<i>Typha latifolia</i>	Massette à larges feuilles	-	-	-	LC	LC	-	Commune	AC		Indigène						1					1	
<i>Ulex europaeus</i>	Ajonc d'Europe	-	-	-	LC	LC	-	Assez rare	C		Indigène												
<i>Ulmus minor</i>		-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène	1		1					1		1		1
<i>Urtica dioica</i>	Ortie dioïque	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène	1	1	1								1	
<i>Valerianella locusta</i>	Mache doucette	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	AC		Indigène			1		1							
<i>Verbena bonariensis</i>	Verveine	-	-	-	NA	NA	-				Planté												1
<i>Verbena officinalis</i>	Verveine officinale	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène		1									1	1
<i>Veronica anagallis-aquatica</i>	Mouron aquatique	-	-	-	LC	LC	-	Commune	AR		Indigène												
<i>Veronica arvensis</i>	Véronique des champs	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène				1					1	1		
<i>Veronica beccabunga</i>	Cresson de cheval	-	-	-	LC	LC	-	Commune	AR		Indigène												
<i>Veronica chamaedrys</i>	Véronique petit chêne	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CCC		Indigène	1	1										
<i>Veronica hederifolia</i>	Véronique à feuilles de lierre	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	C		Indigène		1										
<i>Veronica persica</i>	Véronique de Perse	-	-	-	NA	NA	-	Très commune	CCC		Naturalisé		1	1			1	1			1	1	1
<i>Veronica serpyllifolia</i>	Véronique à feuilles de serpolet	-	-	-	LC	LC	-	Commune	C		Indigène	1									1	1	
<i>Viburnum lantana</i>	Viorne mancienne	-	-	-	LC	LC	-	Commune	AC		Indigène	1											
<i>Vicia cracca</i>	Vesce cracca	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	AC		Indigène	1											
<i>Vicia segetalis</i>	Vesce des moissons	-	-	-	DD	LC	-	/	? (CC)		Indigène	1		1		1	1		1	1	1	1	
<i>Vicia sepium</i>	Vesce des haies	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	C		Indigène	1	1	1						1			
<i>Vinca minor</i>	Petite pervenche	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	C		Indigène												1
<i>Viola odorata</i>	Violette odorante	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	C		Indigène			1			1				1		
<i>Viola reichenbachiana</i>	Violette des bois	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	C		Indigène			1									
<i>Viscum album</i>	Gui des feuillus	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	C		Indigène										1		
<i>Vitis vinifera</i>	Vigne cultivée	-	-	-	LC	LC	-	?	RR		Indigène		1										
<i>Vulpia bromoides</i>	Vulpie queue-d'écureuil	-	-	-	LC	LC	-	Commune	AC		Indigène				1			1			1	1	
<i>Xanthium orientale</i>	Lampourde à gros fruits	-	-	-	NA	NA	-	Assez commune	RR		Naturalisé												
<i>Yucca</i>		-	-	-	NA		-				Naturalisé	1											

Annexe II : Liste des plantes connues dans la bibliographie

R En danger critique, VU Vulnérable, NT Quasi menacée, LC Préoccupation mineure, DD Données insuffisantes, NA Non applicable, NE Non évalué

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Déterminantes ZNIEFF	Protection régionale	Protection nationale	Liste rouge régionale	Liste rouge nationale	Directive européenne	Rareté départementale	Rareté régionale	Espèce exotique envahissante	Statut d'indigénat régional
Apiaceae	<i>Aegopodium podagraria</i>		-	-	-	NA	LC	-	Assez rare	RR		Naturalisé
Amaranthaceae	<i>Amaranthus blitoides</i>	Amarante fausse-blette	-	-	-				Assez rare	RRR		Naturalisé
Poaceae	<i>Anisantha madritensis</i>	Brome de Madrid	-	-	-			-				Naturalisé
Apiaceae	<i>Anthriscus caucalis</i>	Cerfeuil à poils crochus	-	-	-	LC	LC	-	Commune	R		Indigène
Brassicaceae	<i>Armoracia rusticana</i>	Grand Raifort	-	-	-	NA	NA	-		RRR		Naturalisé
Aspleniaceae	<i>Asplenium scolopendrium</i>	Scolopendre	X	-	-	LC	LC	-	Assez commune	AR		Indigène
Aspleniaceae	<i>Asplenium trichomanes</i>	Capillaire des murailles	-	-	-	LC	LC	-	Commune	AC		Indigène
Amaranthaceae	<i>Atriplex hortensis</i>	Arroche des jardins	-	-	-	NA	NA	-		RRR		Naturalisé
Poaceae	<i>Avena barbata</i>	Avoine barbue	-	-	-	NA	LC	-		RRR		Naturalisé
Brassicaceae	<i>Brassica napus</i>	Colza	-	-	-	NA	NA	-				Cultivé
Poaceae	<i>Bromus pseudothominei</i>	Brome	-	-	-		LC	-	?	RRR		Indigène
Brassicaceae	<i>Calepina irregularis</i>	Calépine de Corvin	-	-	-	NA	LC	-		RRR		Naturalisé
Brassicaceae	<i>Cardamine impatiens</i>	Cardamine impatiens	-	-	-	LC	LC	-	Assez commune	RR		Indigène
Cyperaceae	<i>Carex spicata</i>	Laîche en épis	-	-	-	LC	LC	-	Commune	AR		Indigène
Asteraceae	<i>Carlina vulgaris</i>	Carline commune	-	-	-	LC	LC	-	Commune	AR		Indigène
Fagaceae	<i>Castanea sativa</i>	Chataignier	-	-	-	NA	LC	-	Commune	CC		Naturalisé
Caprifoliaceae	<i>Centranthus ruber</i>	Centranthe rouge	-	-	-	NA	LC	-				Naturalisé
Caryophyllaceae	<i>Cerastium semidecandrum</i>	Céraiste à 5 étamines	-	-	-	LC	LC	-	?	AR		Indigène
Poaceae	<i>Ceratochloa cathartica</i>	Brome faux Uniola	-	-	-	NA	NA	-	Très rare	RR		Naturalisé
Apiaceae	<i>Chaerophyllum temulum</i>	Chérophylle penché	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	C		Indigène
Amaranthaceae	<i>Chenopodium vulvaria</i>	Chénopode fétide	-	-	-	LC	LC	-	Assez commune	RR		Indigène
Asteraceae	<i>Cichorium intybus</i>	Chicorée amère	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	AC		Indigène
Ranunculaceae	<i>Clematis flammula</i>	Clématite flammette	-	-	-	NA	LC	-		RRR		Planté
Lamiaceae	<i>Clinopodium vulgare</i>	Sariette commune	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CC		Indigène
Crassulaceae	<i>Crassula helmsii</i>	Orpin de Helms	-	-	-	NA	NA	-	Très rare	RRR		Naturalisé
Asteraceae	<i>Crepis foetida</i>	Crépide fétide	-	-	-	EN	LC	-	/	RRR		Indigène
Poaceae	<i>Deschampsia cespitosa</i>	Canche cespiteuse	-	-	-	LC	LC	-	Commune	C		Indigène
Brassicaceae	<i>Draba muralis</i>	Drave des murailles	-	-	-	LC	LC	-	Rare	R		Indigène
Amaranthaceae	<i>Dysphania schraderiana</i>	Dysphanie de Schrader	-	-	-			-	?	?		Accidentel
Cyperaceae	<i>Eleocharis acicularis</i>	Scirpe épingle	-	-	-	LC	LC	-	Assez commune	R		Indigène
Cyperaceae	<i>Eleocharis parvula</i>	Éléocharide très petite	-	-	-	NE	NT	-				Accidentel
Poaceae	<i>Eleusine indica</i>	Éleusine des Indes	-	-	-		NA	-		RRR		Accidentel
Poaceae	<i>Elytrigia x tallonii</i>		-	-	-	NA		-		NRR		Indigène
Onagraceae	<i>Epilobium brachycarpum</i>	Épilobe d'automne	-	-	-	NA	NA	-		RRR		Naturalisé
Poaceae	<i>Eragrostis barrelieri</i>	Éragrostis de Barrelier	-	-	-		LC	-		RRR		Accidentel
Phrymaceae	<i>Erythranthe guttata</i>	Mimule tacheté	-	-	-	NA	NA	-		RRR		Cultivé
Euphorbiaceae	<i>Euphorbia esula</i>	Euphorbe érule	-	-	-	LC	LC	-	Assez commune	RR		Indigène

Euphorbiaceae	<i>Euphorbia lathyris</i>	Euphorbe épurge	-	-	-	NA	LC	-	Assez commune	AR		Naturalisé
Euphorbiaceae	<i>Euphorbia prostrata</i>	Euphorbe prostrée	-	-	-	NA	NA	-				Accidentel
Polygonaceae	<i>Fallopia baldschuanica</i>	Vrillée de Bal'dzhuan	-	-	-	NA	NA	-				Planté
Poaceae	<i>Festuca longifolia</i>	Fétuque à longues feuilles	X	-	-	DD	LC	-	Assez rare	?		Indigène
Asteraceae	<i>Filago germanica</i>		-	-	-	LC	LC	-	Commune	AR		Indigène
Apiaceae	<i>Foeniculum vulgare</i>	Fenouil commun	-	-	-	NA	LC	-	Assez rare	RR		Naturalisé
Asteraceae	<i>Galinsoga parviflora</i>	Galinsoga à petites fleurs	-	-	-	NA	NA	-		RRR		Accidentel
Rubiaceae	<i>Galium parisiense</i>	Gaillet de Paris	-	-	-	LC	LC	-	Rare	RR		Indigène
Rubiaceae	<i>Galium verum</i>	Gaillet jaune	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CC		Indigène
Poaceae	<i>Gaudinia fragilis</i>	Gaudinie fragile	-	-	-	LC	LC	-	Rare	AR		Indigène
Geraniaceae	<i>Geranium columbinum</i>	Géranium des colombes	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CC		Indigène
Geraniaceae	<i>Geranium lucidum</i>	Géranium luisant	-	-	-	LC	LC	-	Assez rare	RR		Indigène
Caryophyllaceae	<i>Herniaria glabra</i>	Herniaire glabre	-	-	-	LC	LC	-	Assez commune	AR		Indigène
Asparagaceae	<i>Hyacinthoides non-scripta</i>	Jacinthe sauvage	-	-	-	LC	LC	-	Commune	AR		Indigène
Hypericaceae	<i>Hypericum humifusum</i>	Millepertuis couché	-	-	-	LC	LC	-	Commune	AC		Indigène
Poaceae	<i>Imperata cylindrica</i>	Impérate cylindrique	-	-	-		LC	-		RRR		Naturalisé
Campanulaceae	<i>Jasione montana</i>	Jasione des montagnes	-	-	-	LC	LC	-	Commune	AR		Indigène
Asteraceae	<i>Lactuca virosa</i>	Laitue vireuse	-	-	-	LC	LC	-	Commune	AR		Indigène
Brassicaceae	<i>Lepidium campestre</i>	Passerage champêtre	-	-	-	LC	LC	-	Assez commune	AR		Indigène
Brassicaceae	<i>Lepidium draba</i>	Passerage drave	-	-	-	NA	LC	-	Assez rare	RR		Naturalisé
Scrophulariaceae	<i>Limosella aquatica</i>	Limoselle aquatique	X	Art. 1	-	VU	LC	-	Assez rare	RR		Indigène
Asteraceae	<i>Logfia minima</i>	Cotonnière naine	-	-	-	LC	LC	-	Assez commune	R		Indigène
Boraginaceae	<i>Lycopsis arvensis</i>	Lycopside des champs	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	AC		Indigène
Asteraceae	<i>Matricaria discoidea</i>	Matricaire fausse-camomille	-	-	-	NA	NA	-	Commune	AC		Naturalisé
Fabaceae	<i>Medicago minima</i>	Luzerne naine	X	-	-	LC	LC	-	Assez rare	R		Indigène
Fabaceae	<i>Medicago polymorpha</i>	Luzerne polymorphe	-	-	-	DD	LC	-	Rare			Indigène
Fabaceae	<i>Medicago rigidula</i>	Luzerne de Gérard	X	-	-	EN		-	Très rare	RRR		Indigène
Lamiaceae	<i>Mentha arvensis</i>	Menthe des champs	-	-	-	LC	LC	-	Commune	AC		Indigène
Lamiaceae	<i>Mentha cervina</i>	Menthe des cerfs	-	-	-		LC	-		RRR		Accidentel
Hydrophyllaceae	<i>Nemophila menziesii</i>		-	-	-			-				Accidentel
Fabaceae	<i>Onobrychis viciifolia</i>	Sainfoin	-	-	-	NA	LC	-	Rare	RR		Naturalisé
Asteraceae	<i>Onopordum acanthium</i>	Onopordon faux-acanthe	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	AR		Indigène
Papaveraceae	<i>Papaver lecoqii</i>	Coquelicot de Lecoq	-	-	-			-				Indigène
Vitaceae	<i>Parthenocissus inserta</i>	Vigne-vierge commune	-	-	-	NA	NA	-	Assez rare	R	Avérée secondaire	Naturalisé
Poaceae	<i>Poa bulbosa</i>	Pâturin bulbeux	-	-	-	LC	LC	-	Assez commune	R		Indigène
Poaceae	<i>Poa compressa</i>	Pâturin comprimé	-	-	-	LC	LC	-	Assez rare	AR		Indigène
Poaceae	<i>Poa palustris</i>	Pâturin des marais	-	-	-	DD	LC	-	Rare	RR		Indigène
Dryopteridaceae	<i>Polystichum aculeatum</i>	Polystic à aiguillons	X	Art. 1	-	LC	LC	-	Rare	R		Indigène
Salicaceae	<i>Populus alba</i>	Peuplier blanc	-	-	-	NA	LC	-	Assez commune	RR		Naturalisé
Rosaceae	<i>Potentilla neglecta</i>	Potentille négligée	-	-	-	DD	LC	-	Très commune	AR		Indigène
Rosaceae	<i>Potentilla verna</i>	Potentille de Tabernaemontanus	-	-	-	LC	LC	-	Très commune			Indigène
Rosaceae	<i>Prunus padus</i>	Cerisier à grappes	-	-	-	NA	LC	-	Rare	RRR		Naturalisé
Resedaceae	<i>Reseda lutea</i>	Réséda jaune	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	AC		Indigène
Polygonaceae	<i>Reynoutria japonica</i>	Renouée du Japon	-	-	-	NA	NA	-	Commune	AR	Avérée secondaire	Naturalisé
Orobanchaceae	<i>Rhinanthus minor</i>	Petit cocriste	-	-	-	LC	LC	-	Commune	AR		Indigène
Rosaceae	<i>Rosa rubiginosa</i>	Rosier rouillé	X	-	-	LC	LC	-	Assez commune	RR		Indigène

Polygonaceae	<i>Rumex thyrsiflorus</i>	Oseille à oreillettes	-	-	-	LC	NA	-	Assez commune	R		Naturalisé
Lamiaceae	<i>Salvia verbenaca subsp. verbenaca</i>	Sauge verveine	-	-	-	DD	DD	-				Indigène
Caprifoliaceae	<i>Scabiosa columbaria</i>	Scabieuse colombarie	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	AC		Indigène
Crassulaceae	<i>Sedum rubens</i>	Orpin rougeâtre	-	-	-	LC	LC	-	Assez commune	AR		Indigène
Caryophyllaceae	<i>Silene baccifera</i>	Cucubale couchée	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	C		Indigène
Caryophyllaceae	<i>Silene conica</i>	Silène conique	X	-	-	EN	LC	-	Très rare	RRR		Indigène
Brassicaceae	<i>Sisymbrium officinale</i>	Herbe aux chandres	-	-	-	LC	LC	-	Commune	C		Indigène
Apiaceae	<i>Smyrniololus sativum</i>	Macaron cultivé	-	-	-	NA	LC	-		RRR		Planté
Solanaceae	<i>Solanum villosum</i>	Morelle velue	-	-	-	LC	LC	-	Très rare	RRR		Indigène
Poaceae	<i>Sporobolus indicus</i>	Sporobole fertile	-	-	-	NA	NA	-	Très rare	RR		Naturalisé
Lamiaceae	<i>Stachys palustris</i>	Épiaire des marais	-	-	-	LC	LC	-	Commune	AR		Indigène
Boraginaceae	<i>Symphitum officinale</i>	Grande consoude	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	AC		Indigène
Apiaceae	<i>Tordylium maximum</i>	Tordyle majeur	-	-	-	LC	LC	-	Assez commune	AR		Indigène
Fabaceae	<i>Trifolium arvense</i>	Trèfle des champs	-	-	-	LC	LC	-	Commune	AC		Indigène
Fabaceae	<i>Trifolium campestre</i>	Trèfle champêtre	-	-	-	LC	LC	-	Très commune	CC		Indigène
Fabaceae	<i>Trifolium incarnatum var. molinerii</i>		-	-	-			-		RRR		Indigène
Fabaceae	<i>Trifolium nigrescens</i>	Trèfle noircissant	-	-	-	NA	LC	-		RRR		Naturalisé
Fabaceae	<i>Trifolium scabrum</i>	Trèfle rude	X	-	-	NT		-		RR		Indigène
Fabaceae	<i>Trifolium striatum</i>	Trèfle strié	-	-	-	LC	LC	-	Assez rare	R		Indigène
Fabaceae	<i>Trifolium subterraneum</i>	Trèfle semeur	X	-	-	LC	LC	-	Assez rare	RR		Indigène
Scrophulariaceae	<i>Verbascum pulverulentum</i>	Molène pulvérulente	-	-	-	LC	LC	-	Assez commune	R		Indigène
Fabaceae	<i>Vicia angustifolia</i>	Vesce à feuilles étroites	-	-	-	LC	LC	-	?	?		Indigène
Fabaceae	<i>Vicia tenuifolia</i>	Vesce à feuilles étroites	-	-	-	LC	LC	-	Assez commune	R		Indigène
Fabaceae	<i>Vicia villosa</i>	Vesce velue	-	-	-	NA	LC	-	Assez rare	RR		Indigène
Violaceae	<i>Viola hirta</i>	Violette hérissée	-	-	-	LC	LC	-	Commune	AC		Indigène
Poaceae	<i>Vulpia myuros</i>		-	-	-	LC	LC	-	Commune	AC		Indigène

Annexe III : Liste des oiseaux recensés

Liste rouge régionale : CR en danger critique ; EN en danger ; LC préoccupation mineure ; NA non applicable ; NE non évaluée ; NT quasi-menacée ; VU vulnérable ; **Directive européenne Oiseaux** : DO/1 espèce dont les habitats doivent faire l'objet de mesures de protection ; **Législation nationale** : PN/ art 3 espèce protégée.

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Déterminantes ZNIEFF	Protection nationale	Liste rouge régionale	Liste rouge nationale	Directive européenne	Nicheur	Affinité	Espèce exotique envahissante	Site 1 - Arboretum	Site 2 - Marche île de corse	Site 4 - Parc des Crocette	Site 5 - Square l'amoureux	Site 6 - vieux cimetière	Site 8 - Bassin de mothe coq	Site 10 - Fossé champion	Site 12 - Parc du chateau	Site 13 - Montission	Site 14 - Jachère Cossonière	Site 15 - Dépôt rosette
Prunellidae	<i>Prunella modularis</i>	Accenteur mouchet	-	Art. 3	LC	LC	-	Probable	Généraliste			X	X	X	X					X	X
Ardeidae	<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette	X	Art. 3	NT	LC	DO/I														
Alaudidae	<i>Alauda arvensis</i>	Alouette des champs	-	-	NT	NT	-	Probable	Spécialiste des milieux agricoles								X				
Pandionidae	<i>Pandion haliaetus</i>	Balbusard pêcheur	X	Art. 3	EN	VU	DO/I														
Scolopacidae	<i>Calidris temminckii</i>	Bécasseau de Temminck	-	-			-														
Scolopacidae	<i>Calidris alpina</i>	Bécasseau variable	-	Art. 3			-														
Scolopacidae	<i>Gallinago gallinago</i>	Bécassine des marais	-	-	CR	CR	-														
Motacillidae	<i>Motacilla cinerea</i>	Bergeronnette des ruisseaux	-	Art. 3	LC	LC	-	Possible	Spécialiste des milieux aquatiques												
Motacillidae	<i>Motacilla alba</i>	Bergeronnette grise	-	Art. 3	LC	LC	-	Probable	Généraliste		X						X				
Anatidae	<i>Branta canadensis</i>	Bernache du Canada	-	-	NA	NA	-	Certain	Spécialiste des milieux aquatiques												
Scotocercidae	<i>Cettia cetti</i>	Bouscarle de Cetti	X	Art. 3	NT	NT	-	Possible	Spécialiste des milieux aquatiques		X										
Emberizidae	<i>Emberiza cirrus</i>	Bruant zizi	-	Art. 3	LC	LC	-	Possible	Spécialiste des milieux agricoles												
Accipitridae	<i>Circus cyaneus</i>	Busard Saint-Martin	X	Art. 3	NT	LC	DO/I														
Anatidae	<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert	-	-	LC	LC	-	Possible	Spécialiste des milieux aquatiques												X
Fringillidae	<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant	-	Art. 3	LC	VU	-	Probable	Spécialiste des milieux bâtis		X							X			
Scolopacidae	<i>Tringa ochropus</i>	Chevalier culblanc	-	Art. 3			-														
Scolopacidae	<i>Tringa totanus</i>	Chevalier gambette	X	-		LC	-														
Scolopacidae	<i>Actitis hypoleucos</i>	Chevalier guignette	X	Art. 3	EN	NT	-	Probable	Spécialiste des milieux aquatiques												
Corvidae	<i>Corvus monedula</i>	Choucas des tours	-	Art. 3	LC	LC	-	Probable	Spécialiste des milieux bâtis		X										
Ciconiidae	<i>Ciconia ciconia</i>	Cigogne blanche	X	Art. 3	EN	LC	DO/I														
Cisticolidae	<i>Cisticola juncidis</i>	Cisticole des joncs	-	Art. 3	NA	VU	-	Possible	Spécialiste des milieux agricoles								X				
Corvidae	<i>Corvus frugilegus</i>	Corbeau freux	-	-	LC	LC	-	Possible	Spécialiste des milieux agricoles								X				
Corvidae	<i>Corvus corone</i>	Corneille noire	-	-	LC	LC	-	Probable	Généraliste		X	X	X	X				X	X	X	X
Cuculidae	<i>Cuculus canorus</i>	Coucou gris	-	Art. 3	LC	LC	-	Probable	Généraliste												X
Anatidae	<i>Cygnus olor</i>	Cygne tuberculé	-	Art. 3	LC	LC	-	Possible	Spécialiste des milieux aquatiques												
Accipitridae	<i>Accipiter nisus</i>	Épervier d'Europe	-	Art. 3	LC	LC	-	Possible	Spécialiste des milieux forestiers												
Sturnidae	<i>Sturnus vulgaris</i>	Étourneau sansonnet	-	-	LC	LC	-	Certain	Généraliste		X	X	X	X			X		X	X	
Falconidae	<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle	-	Art. 3	LC	NT	-	Probable	Spécialiste des milieux agricoles												
Sylviidae	<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	-	Art. 3	LC	LC	-	Possible	Généraliste		X	X		X	X		X	X	X	X	X
Sylviidae	<i>Sylvia borin</i>	Fauvette des jardins	-	Art. 3	LC	NT	-	Probable	Spécialiste des milieux forestiers												
Sylviidae	<i>Sylvia communis</i>	Fauvette grisette	-	Art. 3	LC	LC	-	Possible	Spécialiste des milieux agricoles								X				
Rallidae	<i>Fulica atra</i>	Foulque macroule	-	-	LC	LC	-	Certain	Spécialiste des milieux aquatiques												

Anatidae	<i>Aythya fuligula</i>	Fuligule morillon	X	-	VU	LC	-		Spécialiste des milieux aquatiques											
Corvidae	<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes	-	-	LC	LC	-	Probable	Généraliste		X	X							X	
Muscicapidae	<i>Muscicapa striata</i>	Gobemouche gris	-	Art. 3	LC	NT	-	Certain	Spécialiste des milieux forestiers											
Muscicapidae	<i>Ficedula hypoleuca</i>	Gobemouche noir	X	Art. 3	EN	VU	-													
Laridae	<i>Larus fuscus</i>	Goéland brun	-	Art. 3	NA	LC	-													
Laridae	<i>Larus canus</i>	Goéland cendré	-	Art. 3	NA	EN	-													
Laridae	<i>Larus michahellis</i>	Goéland leucophaée	-	Art. 3	VU	LC	-													
Phalacrocoracidae	<i>Phalacrocorax carbo</i>	Grand Cormoran	-	Art. 3	NT	LC	-													
Charadriidae	<i>Charadrius hiaticula</i>	Grand Gravelot	-	Art. 3		VU	-													
Ardeidae	<i>Ardea alba</i>	Grande Aigrette	X	Art. 3		NT	DO/I		Spécialiste des milieux aquatiques			X								
Podicipedidae	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	Grèbe castagneux	-	Art. 3	LC	LC	-	Certain	Spécialiste des milieux aquatiques											
Podicipedidae	<i>Podiceps cristatus</i>	Grèbe huppé	-	Art. 3	LC	LC	-		Spécialiste des milieux aquatiques											
Certhiidae	<i>Certhia brachydactyla</i>	Grimpereau des jardins	-	Art. 3	LC	LC	-	Possible	Spécialiste des milieux forestiers			X						X		X
Turdidae	<i>Turdus viscivorus</i>	Grive draine	-	-	LC	LC	-	Probable	Spécialiste des milieux forestiers											
Turdidae	<i>Turdus iliacus</i>	Grive mauvis	-	-			-													
Turdidae	<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne	-	-	LC	LC	-	Possible	Spécialiste des milieux forestiers		X									X
Fringillidae	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	Grosbec casse-noyaux	-	Art. 3	LC	LC	-	Probable	Spécialiste des milieux forestiers			X							X	X
Laridae	<i>Chlidonias hybrida</i>	Guifette moustac	X	Art. 3	EN	VU	-													
Laridae	<i>Chlidonias niger</i>	Guifette noire	X	Art. 3	CR	EN	DO/I													
Anatidae	<i>Mergus merganser</i>	Harle bièvre	-	Art. 3	NA	NT	-													
Ardeidae	<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré	-	Art. 3	LC	LC	-	Certain	Spécialiste des milieux aquatiques			X								X
Ardeidae	<i>Bubulcus ibis</i>	Héron garde-boeufs	X	Art. 3	VU	LC	-													
Hirundinidae	<i>Delichon urbicum</i>	Hirondelle de fenêtre	-	Art. 3	LC	NT	-	Probable	Spécialiste des milieux bâtis											
Hirundinidae	<i>Riparia riparia</i>	Hirondelle de rivage	X	Art. 3	LC	LC	-													
Hirundinidae	<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique	-	Art. 3	LC	NT	-	Probable	Spécialiste des milieux bâtis											
Upupidae	<i>Upupa epops</i>	Huppe fasciée	X	Art. 3	LC	LC	-		Spécialiste des milieux agricoles											
Acrocephalidae	<i>Hippolais polyglotta</i>	Hypolaïs polyglotte	-	Art. 3	LC	LC	-	Probable	Généraliste								X			X
Threskiornithidae	<i>Plegadis falcinellus</i>	Ibis falcinelle	-	Art. 3		NT	DO/I													
Oriolidae	<i>Oriolus oriolus</i>	Loriot d'Europe	-	Art. 3	LC	LC	-	Possible	Généraliste											
Apodidae	<i>Apus apus</i>	Martinet noir	-	Art. 3	LC	NT	-	Probable	Spécialiste des milieux bâtis		X						X			
Alcedinidae	<i>Alcedo atthis</i>	Martin-pêcheur d'Europe	X	Art. 3	LC	VU	DO/I	Possible	Spécialiste des milieux aquatiques											
Turdidae	<i>Turdus merula</i>	Merle noir	-	-	LC	LC	-	Possible	Généraliste		X	X	X	X		X		X	X	X
Aegithalidae	<i>Aegithalos caudatus</i>	Mésange à longue queue	-	Art. 3	LC	LC	-	Certain	Généraliste										X	
Paridae	<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange bleue	-	Art. 3	LC	LC	-	Probable	Généraliste		X	X	X	X	X			X	X	X
Paridae	<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	-	Art. 3	LC	LC	-	Certain	Généraliste		X	X	X		X			X	X	X
Paridae	<i>Lophophanes cristatus</i>	Mésange huppée	-	Art. 3	LC	LC	-		Spécialiste des milieux forestiers											
Paridae	<i>Poecile palustris</i>	Mésange nonnette	-	Art. 3	LC	LC	-	Possible	Spécialiste des milieux forestiers											
Passeridae	<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique	-	Art. 3	LC	LC	-	Certain	Spécialiste des milieux bâtis					X	X	X	X	X	X	X
Laridae	<i>Chroicocephalus philadelphia</i>	Mouette de Bonaparte	-	-			-													
Laridae	<i>Ichthyaetus melanocephalus</i>	Mouette mélanocéphale	X	Art. 3	NT	LC	DO/I					X								
Hydrocoloeus	<i>Hydrocoloeus minutus</i>	Mouette pygmée	-	Art. 3		NA	DO/I													
Laridae	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	Mouette rieuse	X	Art. 3	EN	NT	-													
Burhinidae	<i>Burhinus oedipnemos</i>	Œdipnème criard	-	Art. 3	LC	LC	DO/I	Possible	Spécialiste des milieux agricoles											
Charadriidae	<i>Charadrius dubius</i>	Petit Gravelot	-	Art. 3	LC	LC	-	Probable	Spécialiste des milieux aquatiques											
Picidae	<i>Dendrocopos major</i>	Pic épeiche	-	Art. 3	LC	LC	-	Possible	Spécialiste des milieux forestiers		X	X								
Picidae	<i>Dendrocopos minor</i>	Pic épeichette	X	Art. 3	NT	VU	-	Probable	Spécialiste des milieux forestiers		X	X								

Picidae	<i>Dendrocopos medius</i>	Pic mar	-	Art. 3	LC	LC	DO/I		Spécialiste des milieux forestiers										
Picidae	<i>Dryocopus martius</i>	Pic noir	-	Art. 3	LC	LC	DO/I		Spécialiste des milieux forestiers										
Picidae	<i>Picus viridis</i>	Pic vert	-	Art. 3	LC	LC	-	Certain	Généraliste		X		X	X		X		X	X
Corvidae	<i>Pica pica</i>	Pie bavarde	-	-	LC	LC	-	Certain	Spécialiste des milieux bâtis		X	X			X		X	X	X
Columbidae	<i>Columba oenas</i>	Pigeon colombin	X	-	LC	LC	-	Possible	Spécialiste des milieux forestiers		X								
Columbidae	<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	-	-	LC	LC	-	Probable	Généraliste		X	X	X	X		X	X	X	X
Fringillidae	<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	-	Art. 3	LC	LC	-	Possible	Généraliste		X	X					X	X	X
Fringillidae	<i>Fringilla montifringilla</i>	Pinson du nord	-	Art. 3			-												
Motacillidae	<i>Anthus spinoletta</i>	Pipit spioncelle	-	Art. 3		LC	-												
Charadriidae	<i>Pluvialis squatarola</i>	Pluvier argenté	-	-			-												
Charadriidae	<i>Pluvialis apricaria</i>	Pluvier doré	-	-			DO/I												
Phylloscopidae	<i>Phylloscopus trochilus</i>	Pouillot fitis	X	Art. 3	NT	NT	-	Probable	Spécialiste des milieux forestiers			X							
Phylloscopidae	<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	-	Art. 3	LC	LC	-	Possible	Spécialiste des milieux forestiers		X	X	X				X	X	X
Rallidae	<i>Gallinula chloropus</i>	Poule-d'eau	-	-	LC	LC	-	Certain	Spécialiste des milieux aquatiques										
Regulidae	<i>Regulus ignicapilla</i>	Roitelet à triple bandeau	-	Art. 3	LC	LC	-	Probable	Spécialiste des milieux forestiers		X								
Regulidae	<i>Regulus regulus</i>	Roitelet huppé	-	Art. 3	LC	NT	-		Spécialiste des milieux forestiers										
Muscicapidae	<i>Luscinia megarhynchos</i>	Rossignol philomèle	-	Art. 3	LC	LC	-	Possible	Généraliste						X				X
Muscicapidae	<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier	-	Art. 3	LC	LC	-	Certain	Spécialiste des milieux forestiers		X	X	X	X			X	X	X
Muscicapidae	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Rougequeue à front blanc	-	Art. 3	LC	LC	-	Probable	Spécialiste des milieux bâtis						X				
Muscicapidae	<i>Phoenicurus ochruros</i>	Rougequeue noir	-	Art. 3	LC	LC	-	Probable	Spécialiste des milieux bâtis										
Anatidae	<i>Spatula querquedula</i>	Sarcelle d'été	X	-	CR	VU	-												
Sittidae	<i>Sitta europaea</i>	Sittelle torchepot	-	Art. 3	LC	LC	-	Possible	Spécialiste des milieux forestiers		X								
Threskiornithidae	<i>Platalea leucorodia</i>	Spatule blanche	-	Art. 3		NT	DO/I												
Laridae	<i>Sternula albifrons</i>	Sterne naine	X	Art. 3	NT	LC	DO/I	Certain	Spécialiste des milieux aquatiques										
Laridae	<i>Sterna hirundo</i>	Sterne pierregarin	X	Art. 3	NT	LC	DO/I	Certain	Spécialiste des milieux aquatiques										
Muscicapidae	<i>Saxicola rubicola</i>	Tarier pâle	-	Art. 3	LC	NT	-	Probable	Spécialiste des milieux agricoles						X				
Fringillidae	<i>Spinus spinus</i>	Tarin des aulnes	-	Art. 3		LC	-												
Columbidae	<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque	-	-	LC	LC	-	Probable	Spécialiste des milieux bâtis					X	X		X		X
Muscicapidae	<i>Oenanthe oenanthe</i>	Traquet motteux	-	Art. 3	NA	NT	-		Spécialiste des milieux agricoles										
Troglodytidae	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	-	Art. 3	LC	LC	-	Possible	Spécialiste des milieux forestiers		X		X						X
Charadriidae	<i>Vanellus vanellus</i>	Vanneau huppé	X	-	VU	NT	-	Probable	Spécialiste des milieux agricoles										
Fringillidae	<i>Chloris chloris</i>	Verdier d'Europe	-	Art. 3	LC	VU	-	Possible	Spécialiste des milieux bâtis									X	

Annexe IV : Rapport spécifique sur les insectes du Laboratoire d'Eco-Entomologie